

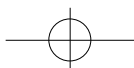
Les cahiers bleus

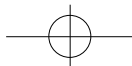
Presse écrite et transition

**mohamed el ayadi
jamal eddine naji
abdelhay el moudden
hassan rachik**

N°5 / Mars

2 0 0 6





Le Cercle d'Analyse Politique

Le Cercle d'Analyse Politique (CAP) est un espace créé en Juin 2001, à l'initiative conjointe de la Fondation Abderrahim Bouabid et la Fondation Friedrich Ebert.

Composé d'un cercle restreint de chercheurs adeptes du principe de «fertilisation croisée», cet espace de réflexion critique s'efforce de réunir les conditions d'un débat rigoureux selon une approche qui consiste à : Réfléchir sur l'actualité pour en éclairer les thématiques profondes, ou à l'inverse réfléchir sur des thématiques de fonds pour éclairer l'actualité.

Collection «Les cahiers bleus»

N° 5, Mars 2006

Disponible par abonnement

Dépôt légal : 2004/2093

ISBN : 1113-8823

Reproduction interdite sans avis préalable

prochainement :

«Libre échange, démantèlement et politique de voisinage»



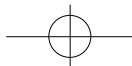
مؤسسة عبد الرحيم بوعبيد
fondation abderrahim bouabid

121, rue de la Palestine
Bettana - Salé
Tél : 037 84 33 13 / 14
Fax : 037 88 02 23
fbouabid@wanadoo.net.ma



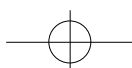
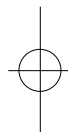
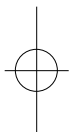
9, rue Tiddas, Hassan
Rabat - Maroc
Tél : +212 (0) 37 76 28 58
+212 (0) 37 66 12 48
Fax : +212 (0) 37 76 98 91
E-mail : fes@fes.org.ma

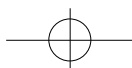
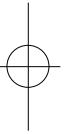
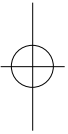
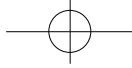
Avertissement : les informations contenues et les opinions exprimées dans ces textes n'engagent que leurs auteurs.

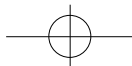


Sommaire

Le Cercle d'Analyse Politique	1
Présentation	3
L'actualité d'un débat :	
m. el ayadi, j. e. naji, a. el moudden, h. rachik	5
- <i>Libéralisation et essor de la presse écrite</i>	5
- <i>Les ressorts d'une presse d'opinion non partisane</i> ..	17
- <i>La critique : une posture et/ou une fonction?</i>	29
- <i>Les enjeux de régulation du champ de la presse</i> ..	41
Etude sur "le Journal Hebdomadaire" Année 2005 ..	48
La Note de Synthèse	55
Publications	58







Le Cercle d'Analyse Politique

Le *Cercle d'Analyse Politique (CAP)* est un espace créé en Juin 2001, à l'initiative conjointe de la Fondation Abderrahim Bouabid et la Fondation Friedrich Ebert.

Composé d'un cercle restreint de chercheurs marocains, cet espace de réflexion collective s'attache en priorité à (re)-formuler les interrogations que suggère une lecture critique et distanciée de sujets politiques.

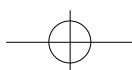
Le débat interne porte sur la discussion de la *note de travail* préparée par un membre, et de deux Commentaires critiques qui l'accompagnent. Les échanges, auxquels prennent part l'ensemble des membres font l'objet d'une *présentation* et d'une *synthèse* qui complètent la note de travail.

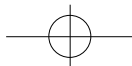
Le tout rassemblé compose la présente publication appelée «*Les cahiers bleus*».

Au plan méthodologique, le parti pris qui commande le choix des sujets et le traitement qui leur est réservé, dérive du regard que nous nous efforçons de porter sur l'actualité : un sujet d'actualité qui fait débat, nous interpelle en ce qu'il fait fond sur des questions lourdes qu'il nous appartient de mettre au jour et d'explicitier. Inversement, soulever d'emblée des thèmes de fond, dont l'examen entre en résonance et éclaire autrement l'actualité immédiate.

Hajo Lanz

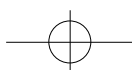
Larabi Jaïdi

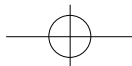




Les Membres du Cercle

- Belal Youssef - Rapporteur.
- Bouabid Ali - Secrétaire Général de la Fondation Abderrahim Bouabid.
- Bourquia Rahma : Présidente de l'Université de Mohammedia.
- Darif Mohamed - Professeur à la Faculté de Droit de Mohammedia.
- Errarhib Mourad - Fondation Friedrich Ebert.
- El Ayadi Mohamed - Professeur à la Faculté des Lettres de Casablanca.
- El Messaoudi Amina - Professeur à la Faculté de Droit de Rabat.
- El Moudden Abdelhay - Professeur à la Faculté de Droit de Rabat.
- Filali Meknassi Rachid - Professeur à la Faculté de Droit de Rabat.
- Laarissa Mustapha- Professeur à la Faculté des Lettres de Marrakech.
- Rachik Hassan - Professeur à la Faculté de Droit de Casablanca.
- Tozy Mohamed - Professeur à la Faculté de Droit de Casablanca.





Présentation

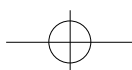
Liberté de la presse et vitalité d'une démocratie ont assurément partie liée. Cette vérité d'évidence mérite cependant d'être creusée afin d'en explorer tous les versants. Car le rôle de la presse dans les démocraties avancées et son développement sont de puissants révélateurs autant de la vitalité d'une démocratie que de ses propriétés spécifiques. Ainsi la presse écrite dans un pays dit quelque chose du système de valeurs et de représentations ambiant et de son évolution qui sont au fondement des pratiques journalistiques.

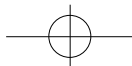
Deux tendances se dessinent que nous souhaitons retenir. On observe en effet que plus une démocratie est politiquement libérale, plus la presse écrite y occupe une place prépondérante. De même que les journalistes sont devenus le siège d'une puissance qui met à mal la représentation politique dans ses canaux les plus classiques. La légitimité politique d'une démocratie représentative tend en effet à faire une place de plus en plus importante, à cette « démocratie d'opinion » qui fonctionne sur le temps court, et dont les médias sont les principaux agents.

Comme ailleurs, au Maroc le paysage de la presse écrite porte l'empreinte d'une histoire particulière dont il est indissociable. L'histoire d'un certain type de rapport aux institutions en général, et au pouvoir politique en particulier. Aujourd'hui, la lecture de la presse écrite reflète les usages auxquels une liberté d'expression longtemps comprimée dans notre pays, se prête. L'enjeu n'est plus seulement de pouvoir exprimer un point de vue, mais de savoir ce que l'on va dire dans un contexte de démonopolisation de la critique.

Ainsi, le mode radical de déploiement d'une certaine compréhension de ce que l'esprit critique signifie, ressort de manière frappante. Il exprime une certaine posture qui participe plus généralement du développement d'une « société civile » qui se pose en acteur du changement. Voire en vecteur d'une représentation de « l'opinion publique » supplantant les modes plus classiques de représentation politique constitutifs d'une démocratie.

Les multiples controverses que nourrissent les pratiques journalistiques, dans un environnement où l'aiguillon concurrentiel joue à plein, et la tentation de capter un lectorat flottant et quantitativement faible, posent la fameuse question de la déontologie des journalistes dans le traitement de l'information. Plus



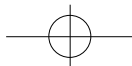


fondamentalement cet aspect renvoie à l'intériorisation par les journalistes et à l'acceptation par l'opinion, d'un ensemble de règles constitutives d'une sorte de «grammaire publique» (Cyril Lemieux) au coeur de l'activité journalistique. Le débat dans ce domaine ne fait que commencer. La recherche d'un nouvel équilibre à travers une révision du code de la presse (dont la dernière révision est pourtant récente), combinée aux difficultés à voir émerger une instance organisant mieux la profession, traduisent les hésitations et les tâtonnements à la fois du législateur et de la communauté des journalistes.

L'enjeu est un **enjeu de régulation** pour les autorités publiques et d'**auto régulation** pour la profession. C'est dire que le processus de libéralisation à l'œuvre est toujours en quête de coordonnées plus stables.

En terme de recherche, ce double enjeu ouvre au moins deux pistes que les contributions à cette livraison suggèrent sous forme de points d'ancrage. Une *première piste* pourrait avoir pour objectif d'élaborer un discours critique externe sur les médias et leurs modalités de fonctionnement dans le Maroc des vingt dernières années. L'approche en terme de sociologie critique ou empruntant au courant de l'individualisme méthodologique offre des ressources non négligeables. Une *seconde piste* bien plus féconde sur un plan heuristique, consisterait à explorer les ressources dont disposent les individus dans une société comme la nôtre (du lecteur ordinaire au spécialiste) pour appréhender le travail journalistique. Il s'agit de rendre compte ici des processus sociaux par lesquels les journalistes commettent des «fautes». Et de savoir par exemple pourquoi les critiques adressées aux journalistes, et même certaines auto critiques de leur part sont elles si facilement relativisées par eux ? Ou encore dans quelle mesure ces critiques sont elles susceptibles d'entraîner la modification effective des pratiques ? Ces questions parmi bien d'autres, visent moins à critiquer les journalistes qu'à sérier aux plus près les ressorts méconnus des pratiques et représentations qui gouvernent leur action. Elles dessinent en creux un programme de travail qui reste à élaborer, pour lequel la confrontation des vues que nous proposons dans ce numéro, fournit quelques repères.

a. b.



L'actualité d'un débat

Avec : m. el ayadi, j. e. naji, a. el moudden, h. rachik

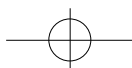
Libéralisation et essor de la presse écrite

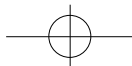
Question 1 : Les années 90 ont été marquées par un essor sans précédent de la presse écrite dans notre pays. L'une des manifestations les plus visibles du climat d'ouverture et d'extension du champ des libertés publiques reste sans conteste la multiplication, aux côtés d'une presse pour l'essentiel traditionnellement rattachée aux partis politiques ou aux institutions officielles, de supports en tous genre (généralistes, spécialisés...) revendiquant une indépendance éditoriale et présentant des caractéristiques bien particulières.

Rétrospectivement quel regard portez vous de manière générale sur cette évolution? Comment pouvez vous la caractériser, quels en sont les traits dominants et les incidences sur la configuration du champ médiatique et politique en général ?

M. El Ayadi : La multiplicité dans le domaine de la presse écrite est une donnée de la scène journalistique du Maroc indépendant. Il s'agit d'un héritage de la période coloniale. Elle est à la fois le résultat des législations héritées dans ce domaine et du multipartisme politique qui date lui aussi de la même période. L'essor de la presse écrite dans les années quatre-vingt-dix est celui de la presse dite indépendante ou non partisane. Cette presse enrichit certes l'espace journalistique, mais elle n'est pas fondatrice de la multiplicité et de la pluralité de la presse écrite marocaine. Elle est l'expression d'une ouverture politique et l'illustration du passage d'une période où le pluralisme journalistique s'exprimait dans le cadre du monopole de l'acteur politique, à une période de libéralisation du marché de la presse écrite caractérisée par une inflation du produit journalistique, résultat de l'investissement privé et de la concurrence entre les nouveaux entrepreneurs de la scène journalistique.

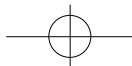
La presse écrite des décennies soixante, soixante-dix et quatre-vingts obéissait dans sa pluralité au monopole de l'acteur politique ; l'Etat avec sa presse officielle et officieuse d'un côté et les partis politiques avec leurs supports de presse de l'autre. Dans ce cadre, certains journaux créés pendant la période coloniale ont continués d'exister comme porte-parole des organisations qui les avaient émis (ex : "Al Alam" pour le parti de l'Istiqlal). D'autres ont changé de main (ex : la presse Mas). Le





nombre des journaux augmentait au fur et à mesure en rapport avec la diversification de la scène politique et de la multiplication des expressions partisans. Un espace d'expression marginal, aux frontières de celui-ci était aménagé pour l'expression culturelle, où le politique s'exprimait autrement et en dehors des canaux officiels. Magazines et revues ("al-Machâhid", "Lamalif", "souffles", "al-Assas", "al-machrû", "Kalima", "Aqlâlm") complétaient le paysage de la presse écrite dans un cadre strictement contrôlé par les pouvoirs publics dans les limites tracées à l'exercice de la liberté d'expression. La régulation de cette expression obéissait aux impératifs du pouvoir politique et au rapport de force entre les principales forces de l'époque. Les interdictions de journaux (ex : "Attahrîr", "al-Muharrîr", "al-Kifâh al-Watani", "la Nation") les emprisonnements de journalistes (ex : Abderrahman Youssofi, Mohammed Basri, Ali Yata, Mohammed Berrada) et la censure pratiquée par l'Etat traduisaient les limites de cette liberté d'expression durement défendue par la presse d'opposition souvent obligés de changer les noms des supports ou d'en créer de nouveaux en remplacement ceux interdits («l'Opinion» à la place de «la Nation», "Albayane" à la place "d'al-Kifah al-watani", "al-Itihad al-Ichtiraki" à la place de "Attahrir" et "al Muharrir") pour contourner la censure et les interdictions. La manœuvre n'était pas rare et occasionnelle. Elle correspondait à un mécanisme de régulation du marché de la presse écrite permettant aux supports partisans de survivre et au pouvoir de contrôler les limites tracées à la liberté d'expression.

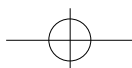
L'ouverture de l'espace médiatique dans les années quatre-vingt-dix s'inscrit dans le cadre de l'ouverture politique sur l'initiative de l'Etat. L'autorisation d'une radio privée étrangère sur le sol marocain (Medi1), l'ouverture du ciel marocain aux télévisions satellitaires (TV5) et la création d'une deuxième chaîne de télévision (2M) ont été les premiers indices de cette libéralisation qui va aussi toucher le monde de la presse écrite avec notamment des investissements étrangers (Servan Schreiber à "La Vie Economique"). Les entreprises de presse écrite se sont depuis multipliées dans ce nouveau marché privé dont la principale caractéristique est l'exiguïté et le nombre très limité de consommateurs. Les hebdomadaires généralistes ou spécialisés constituent le principal créneau le développement de cette presse écrite. La presse régionale a constitué également un terrain d'investissement de ces entreprises de presse privée. La langue française était le principal support linguistique de ces hebdomadaires au début de l'éclosion journalistique des années quatre-vingt-dix avant que les quotidiens et les hebdomadaires arabophones n'investissent eux - aussi le marché libre de la presse

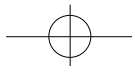


écrite. Le journaliste professionnel et salarié de l'entreprise journalistique a fait également son entrée sur le marché des médias écrits, supplantant le journaliste militant bénévole ou détaché au service du journal de son parti. La loi du marché et la règle de l'offre et de la demande l'emportent désormais sur les fidélités partisans ou idéologiques des journalistes des années soixante et soixante-dix. Les lignes éditoriales des nouveaux journaux obéissent également à ces nouvelles règles. L'offre en ce qui concerne la matière journalistique et la ligne éditoriale constitue dans ce cadre le principal moyen de la conquête du lectorat. Les retombées de cette donne sur les messages politiques des nouveaux supports journalistiques ne se sont pas fait attendre. La transgression des "tabous" et l'investissement des sujets qui fâchent, sont devenus les produits principaux du plat journalistique offert par plusieurs supports pour amadouer et attirer un lectorat à la fois sensible aux discours populistes et radical et de plus en plus désabusé par la classe politique et par la langue de bois de ses journaux. Les journaux des partis de l'ancienne opposition politique se trouvent désormais dessaisis de certains des créneaux qui faisaient leur gloire dans le passé. Ces journaux connaissent aujourd'hui une crise que traduit leur crise d'identité et la baisse vertigineuse de leur audience (ex : "Al Alam" et "al-Ittihad al-Ichtiraki").

L'entrée de ce nouvel acteur sur la scène politique n'a pas été sans conséquence sur l'attitude et le comportement de l'acteur politique traditionnel (l'Etat et les partis politiques) qui se voit perdre son contrôle de la scène journalistique. Les conflits opposants l'Etat à certains journaux et l'agacement de plus en plus manifeste de la classe politique à l'égard de certains supports d'opinion, en sont des illustrations. Il en résulte également la préoccupation des pouvoirs publics en ce qui concerne la question de la loi et de la réglementation d'un domaine de plus en plus perturbé par les dérapages nés de la lutte pour la survie, et de la course aux lecteurs au nombre toujours limité. Le fait divers d'une part et la surenchère dans la transgression des «lignes rouges» sont devenus des moyens sûrs pour réaliser des pics de ventes pour des rédactions en mal de sujets et de noms qui vendent dans un marché fragile et dérégulé.

J. E. Naji : Quand on part du postulat de "presse comme 4ème pouvoir" pour s'interroger sur l'évolution d'un champ médiatique, on interpelle forcément une réalité de contexte démocratique avéré, sinon enraciné. Puisque ce postulat se réfère aux trois pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) et au principe - démocratique - de leur séparation. Le même postulat induit, pour l'analyse d'une évolution ou d'une progression supposée de ce "pouvoir", l'interpellation du champ politique, mais



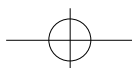


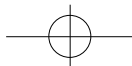
dans des proportions bien limitées tant les champs médiatiques dans les contextes démocratiques - champs d'activités libres et indépendantes par excellence - ont une dynamique d'évolution intrinsèque, propre aux pratiques et stratégies des acteurs du champ. Dans ce cas, l'évolution de la configuration d'un champ communicationnel est davantage déterminée par ses acteurs et leurs propres pratiques que par la prestation, forcément présente et substantiellement influente, du politique.

Or, au Maroc, les vingt dernières années attestent d'une évolution du kiosque qui confirme plus que jamais que son champ médiatique, kiosque et pôle audiovisuel, est organiquement, sinon "matriciellement", dépendant de l'évolution du champ politique. Ce qui est, du reste, la norme dominante dans plus d'un pays structurellement déficitaire en démocratie, en Afrique post- la conférence de La Baule (l'Afrique des "Conférences nationales") comme dans le monde arabe, à l'exception - toute relative - du Liban.

De plus, le fait de presse a toujours été au Maroc une initiative du politique, depuis son apparition un peu avant la 1ère moitié du 19ème siècle et surtout au lendemain de la conférence d'Algésiras de 1906 quand chaque puissance coloniale, en compétition autour de "l'Empire Chérifien", recourrait, depuis Sebta et surtout Tanger (puis Casablanca), à l'acte de presse pour appuyer ses visées politiques coloniales (en 1908, "La Vigie Marocaine" - ancêtre de "Maroc Soir" qui va reparaitre incessamment en cette année 2005 - tirait à 80 000 exemplaires)... Par conséquent, il était inévitable que les indigènes s'emparent de cette "arme politique" pour mener leur combat politique de libération du joug colonial (depuis Tanger et surtout depuis Tétouan, à partir des années 30, puis Rabat et Casablanca à partir des années 40). Et cette inféodation de la presse à l'agenda politique - légitime, historiquement, dans les deux cas, pour les colons comme pour les autochtones - va perdurer "normalement" sous le Maroc indépendant pendant plus de trente ans un combat politique et idéologique féroce entre le Palais et son opposition historique issue du mouvement national d'indépendance.

Le résultat au plan médiatique, on le connaît : une presse partisane d'opposition indéniablement hégémonique aux plans politique et idéologique face à une presse officielle ou officieuse, moribonde et sans crédibilité, que le Palais commanditait auprès de ses alliés traditionnels ou auprès de ses adoptés occasionnels (phénomène des "partis cocotte minute")...Avec, en parallèle, un monopole sans partage du Palais et de ses porte-voix sur la redoutable arme audio-visuelle (pour Hassan II, qui





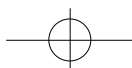
gouvernait par l'adresse directe au peuple, les référenda étaient pratiquement au même plan d'importance, sinon de même charge en légitimité politique, que ses discours à la nation ou prestations publiques, radio/télévisés, qu'ils soient prévus ou impromptus).¹

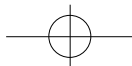
Mais cette réalité bien spécifique au champ médiatique marocain (monopole des partis sur la presse écrite face au monopole du Palais sur l'audio-visuel) semble avoir pris un tournant de véritable mutation à l'orée des années 90 quand des initiatives de presse privée se multiplièrent, au lendemain de la disparition forcée (par l'interdiction ou par diverses sortes de pression du Pouvoir) des rares parutions que ne contrôlaient ni les partis d'opposition traditionnels ni le Palais ("*Souffles*", "*Lamalif*", "*Intégral*", "*Attaqafa Al Jadida*", "*Kalima*"...).

Ce "tournant" fait figure aujourd'hui de réalité dominante du champ médiatique national et, même, passe pour être une nouvelle donne d'ordre politique, tant la prestation de la presse écrite privée (dite "indépendante", sous-entendu, indépendante au plan politique des deux grands joueurs traditionnels dans le kiosque, les partis d'opposition d'hier et le Palais) tient le haut du pavé et se présente, et est présentée (surtout à l'étranger ou à son adresse) comme l'étalon idoine pour mesurer l'ouverture démocratique revendiquée par le nouveau régime du régime monarchique.

Avec plus de 618 publications nationales (chiffre officiel de 2004), dont 26 quotidiens et 136 hebdomadaires, le kiosque marocain actuel, pourrait, certes, être pris pour "une des manifestations les plus visibles de l'extension du champ des libertés", mais cela ne pourrait lui conférer une force dynamique de nature à revendiquer une

1- Le défunt et fort regretté Larbi Essakkali (créateur du JT en français à la RTM et de "Samar", première tentative TV de revisite de la mémoire vraie du mouvement de résistance, en plus de la collection historique des 8 volumes du "Mémorial du Maroc") rapportait qu'il avait pu entendre Hassan II apostropher Oufkir, alors que Larbi attendait la liaison avec Radio Monte Carlo dont il était correspondant pour permettre au roi de déclarer, en direct, au monde, qu'il était sain et sauf après le coup d'Etat de Skhirat : "où sont tes hommes, je t'avais dit depuis longtemps que tes hommes devaient être à l'intérieur de la RTM!". Pour le roi, bien évidemment, les agents de l'intérieur devaient faire partie intégrante (discrète) du personnel de la RTM, ou l'inverse... bien avant le coup de force de 1971. On rapporte aussi que Hassan II aurait eu une réaction de même nature à l'adresse du successeur d'Oufkir, Driss Basri, quand ce dernier aurait osé, à peine, murmurer, au milieu des années 80 (après qu'il ait mis sous son tentaculaire ministère celui de l'information,) l'hypothèse de "desserrer" quelque peu le monopole sur la RTM, en l'ouvrant, chichement ou symboliquement, à des privés : "alors quand tu auras vendu la RTM, viens donc vendre le palais de Rabat!", aurait dit le roi, apostrophant sans appel son fidèle gardien d'Augias, (comme Driss se définit lui-même).



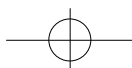


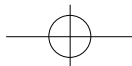
transformation irréversible et conséquente dans le sens d'une démocratisation structurelle de l'État et de la société. C'est connu, l'extension du champ d'une liberté ou l'émergence, voire l'affranchissement, d'une valeur démocratique, ne valent pas par elles mêmes, mais par l'essor et l'évolution du reste des libertés et valeurs caractéristiques d'un régime démocratique...La démocratie est un édifice dont chacune des composantes ne tient et ne résiste aux aléas des conjonctures et des adversités que par une dynamique de dialectique qui fait dépendre la résistance et l'avancée de chaque partie de celles des autres parties. Ceci pour rappeler, par exemple, qu'une conquête de liberté de presse n'est pas forcément un gage de démocratie en l'absence d'une justice saine et démocratique ou d'élections régulières, honnêtes, loyalement conséquentes et effectives sur les choix et la vie de la collectivité, gouvernants et gouvernés.

En fait, dans la réalité du régime politique marocain, le phénomène de quasi inflation actuelle des titres et des expressions - sans précédent au kiosque pour certains - ne déroge pas à la règle de la primauté historique des stratégies politiques sur les stratégies communicationnelles. Et le mouvement d'"avancée" actuel, qu'on peut dater du début des années 90, dévoile une nouvelle compétition politique qui, elle, peut être logée bien avant, pratiquement au début des années 80. Mais pour admettre une telle hypothèse, il nous faut introduire une deuxième caractéristique du champ médiatique national, après l'inféodation structurelle de la presse au politique, à savoir : la vision dualiste du Palais, principal acteur politique, qui agit dans le secteur de la presse écrite en fonction de ce qu'il entreprend comme actions dans celui de l'audio-visuel, son principal et fort précieux instrument de combat politique dans ce champ de la communication.²

De sorte que pour faire une lecture du kiosque actuel et s'interroger sur l'origine de son foisonnement et de sa transformation au plan des contenus et des produits, il nous faut mener de parallèle une lecture des interventions du principal acteur et, disons-le, le principal meneur de jeu sur ce champ, c'est-à-dire le Palais, dans le secteur de la presse écrite comme dans celui de l'audio-visuel. Une double lecture qui doit nécessairement se faire sur fond de la chronique des prestations et décisions purement politiques entreprises par Hassan II durant ces années.

2- «L'opposition a la presse et que reste-t-il au Roi pour se défendre sinon la radio et la télévision?!» était la phrase qu'on entendait souvent dans les cercles proches du Palais.

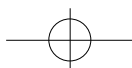


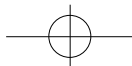


Egrenons d'abord certaines des principales initiatives politiques en question sur cette période grévée, au plan politique et médiatique, période de gestation du kiosque actuel : le changement de cap annoncé en 1981 par le Roi sur la question du Sahara en acceptant le principe d'un référendum et la menace de grande confrontation avec l'opposition qui s'en est suivie avec l'emprisonnement du leader Bouabid, l'octroi du département de l'information et de ses annexes (dont la RTM) au puissant et tentaculaire ministère de l'intérieur (pour 10 ans :1985/1995), le traité de l'UMA, l'opération de la Mosquée Hassan II (dont la dimension de "plébiscite politique et médiatique" n'échappe à personne), la création du Conseil de l'avenir et de la jeunesse confié à une figure de l'opposition (1990), la création du CCDH en 1990, la libération de prisonniers politiques en 1991, la constitution de 1992 où sont enchâssés, en préambule, les Droits de l'Homme "tels que reconnus universellement", l'entérinement officiel des 118 recommandations du colloque national de l'information et de la communication ("INFOCOM 1993"), l'amnistie de 1994, le 1er round de négociations de la perspective de l'alternance, l'autorisation du PJD, la constitution de 1996 (avec notamment l'introduction du bicaméralisme), la quasi autocritique concédée publiquement par le Roi suite au risque d'"arrêt cardiaque du Maroc" annoncé par les institutions financières internationales, le gouvernement de l'alternance de Mars 1998... Voici pour le contexte politique des années en question.

Dans le champ des médias, retenons pour ce qui concerne le secteur de l'audio-visuel, principalement: la "brèche" -contrôlée- dans le monopole des ondes octroyée à Radio Méditerranée International, avec le concours de la « Sofirad » française (1980), l'opération "la RTM bouge" (1984), la nomination de gouverneurs et de Super Caïds à la RTM en 1985 (sous la tutelle de leur ministère d'origine), la "brèche" contrôlée (par subtil montage de financements privés acquis au pouvoir, aux côtés d'autres, alliés étrangers) de 2M International (1989), avant sa récupération totale par l'État...et bien sûr la validation royale des revendications - dont certaines très osées- de l'"Infocom 93" (concernant l'ensemble des médias et formes de communication, cinéma et livre compris).

Quant au secteur de la presse écrite, limitons-nous en ce qui concerne les interventions, plus ou moins directes, du Pouvoir à : l'octroi de l'autorisation d'imprimer au Maroc à de grands quotidiens étrangers (notamment "Acharq Al Awssat"), l'interdiction de périodiques à la crédibilité influente dans le giron de l'opposition ("Lamalif", "Kalima"...), le fréquent recours à la saisie, à l'interdiction et aux procès d'opinion à l'encontre de la presse d'opposition ("Anoual", "Al Alam",



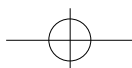


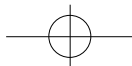
“Al Ittihad”...), l’incessant renflouement durant ces années, au plan financier et humain, du groupe “Le Matin / Maroc Soir” et la délivrance d’autorisations de paraître à la déferlante des tabloïds dits populaires ou de trottoir³...

Et enfin l’appui direct du Palais, ou via son ministère de l’intérieur et de l’information, apporté (déjà par l’autorisation de paraître) à certaines initiatives sérieusement, ou potentiellement, concurrentes pour la presse partisane traditionnelle et impliquant, selon les cas, des capitaux nationaux ou étrangers ... Avec cette remarque que, selon les cas, cet appui du palais pourrait être invoqué ou écarté, pourrait être une simple bénédiction, une tolérance avenante ou intelligente à l’endroit de tel ou tel projet de publication hors le kiosque partisan traditionnel...Mais la somme de ces projets, assez disparates à cet égard, a fini, à partir de 1990, par nourrir un mouvement profond dans le kiosque historique...

Citons le pionnier de ce mouvement et qui sera le premier à occuper le créneau - juteux aujourd’hui- de la périodicité hebdomadaire : “Maroc Hebdo” (novembre 1991), puis “L’Economiste” (décembre 1991), “La vie économique” (dont la naissance remonte à 1957 et qui a été repris, en cette période, par J.-L. Schreiber du groupe “Expansion”, après un long règne sans partage sur l’information économique, mais qui était trempée, à l’occasion, dans le plumier de Maurice Herzog, le prolifique “nègre” du premier éditeur du régime, Moulay Ahmed Alaoui), “La Nouvelle Tribune” (1996), “La Gazette du Maroc” (1997), “Le Journal” (1997 qui reparaitra comme “Le Journal hebdomadaire” en Janvier 2001 après une interdiction en 2000), “Assahifa” (1998, jumeau du “Journal” avec même sort - interdiction en 2000, réapparition en Janvier 2001 comme “Assahifa Al Ousbouia”), “Le Reporter” (1998)... Citons également, pour cette période d’avant le nouveau règne du 30 Juillet 1999, le premier quotidien dit indépendant “L’Indépendant” (lancé par F. Ghissassi en 1996 avec un hebdo en arabe “Al Moustaqil Al Ousboui”)... Ce quotidien est le premier “intrus” à rentrer au Kiosque national où ce créneau du quotidien généraliste était quasi exclusivement occupé par la presse de partis (de gauche et de droite, en plus du groupe Maroc Soir).

3- Entre 1990 et 1995, des inconnus du secteur (N. Askir, M.Al Balkhi, A.Belghazi, M.Moumen...), en plus de l’ancien caricaturiste de “l’Opinion”, M.Filali, devinrent de gros entrepreneurs de cette presse avec plusieurs titres hebdomadaires à qui ils choisissaient tous généralement des titres usurpant le terme «politique» : «Assiassi», «Al Mouatine Assiassi», «Al Mouassil Assiassi», «Liqa Assiassi», «Al Miiâd Assiassi», «Ach-Chahid Assiassi»...D’autres phagocytèrent et phagocytent à ce jour, de la même manière le terme «Mouatine» («citoyen»)...ou détournent le terme «Al Akhbar» (informations), qui est existentiel pour la presse, au profit de la rumeur, de la légende ou de la chimère...

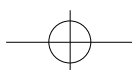


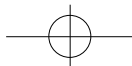


Moins de deux ans après, alors que l'alternance «historique» démarrait, l'exemple de cet "Indépendant" sera suivi avec plus de réussite en 1998 par "Al Ahdath Al Maghribia", puis deux ans après, un autre quotidien davantage florissant sortira du groupe de l'Économiste, "Assabah" (2000)... Mais là, on est déjà dans la période post-Juillet 1999 qui va témoigner d'un certain changement de trajectoire dans ce qui ressemble à un "mouvement d'OPA" lancé tactiquement -volontairement ou par récupération- par le défunt Roi, dans le secteur de la presse écrite, en prévision des perspectives d'alternance politique qu'il préparait pour sa succession, comme tout porte à le croire aujourd'hui... Avec cette mise au point que ce qu'on qualifierait aujourd'hui de «stratégie réfléchie» peut être la simple somme d'initiatives ou de décisions - royales en l'occurrence - et de concours de circonstances, de processus autonomes, de développements indépendants de la volonté du Palais. Il s'agit donc, non pas de «débusquer» coûte que coûte une planification délibérée, mais de dégager une logique d'action par rapport à un objectif qui, lui, est indéniable et clair: la constance des efforts du défunt Roi pour maîtriser le champ médiatique et, surtout, pour réduire l'hégémonie politico idéologique des partis d'opposition dans le secteur de la presse écrite.

Reste à signaler pour cette période d'avant Juillet 99, que le kiosque partisan vieillissait, sinon agonisait : disparition des deux quotidiens du RNI lancés en 1977, déclin d'"Anoual" de l'OADP, irrégularité endémique d'"Assiassa Al Jadida" tenté par le PSD en 1997, mêmes malédictions pour la presse des partis du Pouvoir, notamment la "galaxie" du Mouvement populaire...

De temps en temps, cependant, ce kiosque feignait la vie ou la régénérescence, par de faibles tremolos, c'est-à-dire des parutions de circonstance, à l'occasion de l'atterrissage -plus ou moins viable politiquement- sur la scène publique d'une nouvelle formation partisane ou d'un rassemblement de scissionnistes issus d'un ou de plusieurs partis (PPS, MP, UC, RNI, OADP...). Comme exemples de ce type de journaux, citons à ce niveau, sans les considérer au même niveau, ou de même nature, par quelque aspect que ce soit : "Al Mounâtaf" du FFD (1996), "Assiassa Al Jadida" du PSD (Mai 1997), "Al Âmal Addimocrati" de l'OADP (Mai 1997), "Al Asr" du PJD (Nov.1997), "Al Haraka Al Watania" du MNP d'Aherdane (Nov. 1998)... Limitons nous à ces cinq porte-parole de formations présentes au Parlement. Mais n'oublions pas quand même de rappeler le quotidien "Assahra" lancé en 1989 par le groupe du Palais -quasi partisan- dit "Maroc Soir" avec, une année après, sa version espagnole, "La mañana del Sahara"...

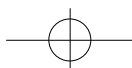


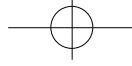


Et puis, rappelons aussi certains périodiques significatifs au plan politique et partisan dans cet environnement explicatif du kiosque des années 90, dans le but d'illustrer davantage l'ampleur de ce mouvement de soubresauts ou de tremolos sans la lecture duquel on ne saurait appréhender valablement la configuration politique et médiatique actuelle dont la poussée initiale est indéniablement le combat politico-médiatique du souverain défunt contre la longue hégémonie de l'opposition historique sur le kiosque national : citons donc "La Voix du centre" du PCD du commissaire Archane (1998, après son "Al Massira Ad Dimocrattia" paru en Nov.1995), "Attarik" du PADS d'Ahmed Benjelloun (Mars 89); "Al Maghribi" du Parti de l'Action (Mars 86)...Et remontons même à 1984 ("An Nidal Ad Dimocrati" du PND), à 1983 ("Arraii Al Âam Ach Chouri" du PDI ou "Rissalat Al Oumma" de l'UC), à 1982 ("Al Haraka" du MP)...

Bref, que ces nouveaux porte-voix partisans soient directement ou indirectement intégrés à la «stratégie royale» indéniablement offensive, ou du moins volontariste, dans le secteur de la presse; ou que certaines de ces publications soient issues de volontés autres que celles liées, à un degré ou à un autre, au pouvoir ou à ses alliés, il demeure que le kiosque des années 2000, c'est-à-dire du nouveau règne, a été manifestement déterminé dans ses tendances lourdes dès le début des années 90 quant à sa multiplication et à son "désenclavement" ou ouverture par rapport à sa nature partisane opposante et étriquée d'antan...Autrement dit, l'analyse du kiosque actuel ne saurait être conséquente et pertinente, à quelque niveau que ce soit, sans reposer sur ce retour vers les décennies 80 et 90, période de couvaision de l'"embellie démocratique" du kiosque actuel...Car, les vingt années en question n'ont pas manqué de donner des signaux et même des preuves sur une nouvelle approche, aux plans tactique et stratégique, adoptée par le Roi Hassan II, le politique et l'intervenant majeur dans la configuration et la dynamique du champ médiatique national dans ses deux secteurs, celui de la presse écrite et, à fortiori, celui de l'audio-visuel.

En somme, la relecture proposée ici de ce "mouvement" ou "essor" du kiosque national (figé depuis 1956 dans une logique de combat partisan entre le Palais et son opposition historique jusqu'au lendemain de la Marche verte, tournant d'unanimité nationale autour de la Monarchie), consisterait à aligner les initiatives, plus ou moins planifiées, entreprises par le Palais dans le champ médiatique et qui, par le dessein politique qu'elles servent ou confortent objectivement, attestent ou, pour le moins, témoignent d'une stratégie d'action en la matière. Cette stratégie tendait à atteindre un consensus politique avec l'opposition (forte de sa presse), la "paix





sociale”, l’alternance et, plus fondamentalement, la renonciation des opposants à leur rêve de changement du régime monarchique. L’enjeu était là, durant ces années 90 et il demeure le même aujourd’hui!

A. El Moudden :

هناك أنواع من الأخبار التي لا تهدف إلى فعل سياسي، بل تهدف إلى تحقيق فعل اقتصادي، كالإشهار. أو لا تهدف إلى فعل، بل إلى تحقيق المتعة، بالإضافة إلى الإشهار، أخبار النجوم، والفضائح..

السؤال الذي يجب التفكير فيه هو ما هي مخلفات الأخبار التي تعالج السياسية، وتعالجها بشكل يتطلب الفعل، ولكنه لا يؤدي إلى الفعل؟ يجب الإضافة إلى ذلك، إلى كون أن هذه الأخبار تأتي في سياق الشعور بانتقال سياسي يركز على أهمية المواطن، وبالتالي بهيته إلى الفعل السياسي. حقوق الإنسان هي في نهاية الأمر تهيب الفرد إلى أن يفعل.

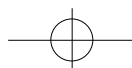
هناك احتمالات متعددة.

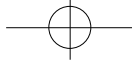
الاحتمال الأول : هو أن المعطيات السيئة بدون فعل تؤدي إلى شل الفعل، وإلى الإحساس بالعجز، وبالتالي تؤدي إلى نبذ الفعل. المشاكل أكبر من القدرة على الفعل، والقنوات المتوفرة غير قادرة على مواجهة المشاكل، وبالتالي، فالفرد يفقد الثقة في الفعل نفسه. ويستهلك الخبر السياسي كخبر لا علاقة له بالفعل، وكلما ازدادت حدة المشاكل، كلما تقوت لدى الفرد القناعة بعجزه كفرد في مواجهة هذه المشاكل، وبالتالي تتقوى لديه الميل نحو اللا-تسييس.

الاحتمال الثاني : هو أن الفرد يكتسب وعياً بالمشاكل التي لم يكن يعرفها، ويعتبر أن المشاكل المطروحة تتطلب الحل، وبالتالي يسعى إلى مساهمة في حلها عن طريق المؤسسات المتوفرة. في إطار وظيفته، أو المؤسسات التي يرتبط بها، أو عن طريق الجمعيات، أو عن طريق خلق جمعيات... في هذه الحالة، يؤدي الخبر إلى فعل سياسي بشكل جديد. تحسين خدمات الأجهزة المتوفرة، أو فتح قنوات جديدة للفعل السياسي وبالتالي للمشاركة السياسية.

الاحتمال الثالث : هو أن الخبر يتحول إلى وسيلة للضغط على صنع القرار من أعلى، إنها وسيلة للتأثير عن القرار السياسي عن طريق إخبار المقرر، أي قمة السلطة السياسية، بالحاجة الملحة إلى اتخاذ فعل سياسي. وبالتالي يتحول الخبر إلى شكل من أشكال تنوير صانعي القرار، أو شكل من أشكال اللوبي، الضغط على المقرر لاتخاذ القرار السياسي. الوسيلة التي تستعمل لهذا الغرض متعددة، منها خلق أزمة ضمير لدى المقرر عن طريق التركيز على التناقض بين النوايا الحسنة والنتائج السيئة، عن طريق التخويف، إذا لم تتم معالجة المشاكل، فإن الكوارث ستحدث....

«Maintenant, que faire si la monarchie s’arc-boute sur son absolutisme et tente de pérenniser un système au détriment du bien-être de la communauté? Fatalement, l’option révolutionnaire s’imposera d’elle-même. Pour éviter ce scénario, les forces vives du pays doivent conjuguer leurs efforts afin d’inciter cette monarchie à sortir

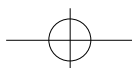
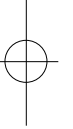
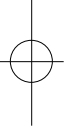


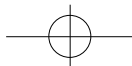


de sa léthargie et a prendre conscience du risque que sa gouvernance fait courir au pays.» (Aboubaker Jamaï, Edito, "Le Journal", 11-17 juin 2005)

الاحتمال الرابع : هو أن الإحساس بكثرة المشاكل والضرورة الملحة للفعل في غياب القنوات التي توظف هذا الفعل، تؤدي إلى البحث عن قنوات سياسية بديلة لتلك الموجودة، والتي تعد بالفعل، وهي القنوات الراديكالية، التي تعتبر أن المؤسسات القائمة غير قادرة على مواجهة المشاكل، وأن هناك حاجة للتغيير الراديكالي للمؤسسات القائمة. أي أن الخبر يؤدي على تقوية التطرف.

الاحتمال الخامس : الحديث عن المشاكل يعطي الإحساس بالتغيير، وبالحرية، ويساهم في إضفاء المشروعية على النظام الحالي مقارنة بالسابق الذي كانت تنعدم في الحرية. الكلام الحر، هو في حد ذاته غاية، وليس مرتبطاً بالفعل. إن الإحساس بالحرية هو غاية في حد ذاتها، وممارسته تساهم في إحساس بالفرد بأنه يمارس حريته كمواطن.





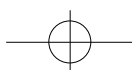
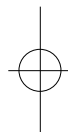
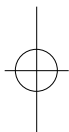
Les ressorts d'une presse d'opinion non partisane

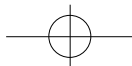
Question 2 : Si le développement de la presse écrite participe à coup sûr de la phase de transition politique dont il est un des vecteurs, il n'en reflète pas moins encore les incertitudes, hésitations voire errements liés à la quête de nouveaux équilibres. Quels en sont les indices et les symptômes ?

Dans ce contexte, quels changements et attitudes dans les logiques d'acteurs conduisent à constituer la presse en enjeu politique ?

Par ailleurs dans quelle mesure le parallélisme entre la multiplication des partis politiques et celle des supports de presse peut il être tenu pour significatif d'un nouveau mode d'exercice et de pratique des libertés publiques ?

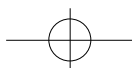
M. El Ayadi : Le développement de la presse écrite, son "indépendance" et sa diversification sont l'expression du processus de libéralisation politique et un indice reconnu de l'état des libertés d'opinion et d'expression dans un Maroc en transition politique. Produit de cette transition et acteur dans le processus, le nouveau journal indépendant vis-à-vis du pouvoir et des organisations politiques s'affirme comme un nouvel acteur politique avec des valeurs, un discours, un langage et des attitudes voire une culture en rupture avec la culture politique des journaux classiques, supports des forces politiques et des organisations partisans. Les acteurs marginaux et les forces en rupture avec le régime politique trouvent une place prépondérante dans ces nouveaux organes leur permettant d'influer sur le processus de transition avec un effet conséquent, disproportionné par rapport à leur poids réel dans le champ politique du pays. Absents du contrat à la base du processus de transition entre la monarchie et la classe politique légitime et légitimante, les acteurs politiques marginaux et les contestataires du régime trouvent dans certains nouveaux supports de presse un lieu d'expression et d'audience que ne leur offrent ni leurs actions ni leurs propres moyens de communication. Support d'une attitude politique critique à l'égard de l'Etat et de la classe politique ces journaux aux lignes éditoriales marquées, bousculent les normes en vigueur jusqu'ici sur le terrain de la pratique journalistique et déstabilisent du coup une classe politique habituée aux médias maîtrisés par l'acteur politique. Les conflits, les sanctions directes (procès, interdictions, emprisonnements) ou indirectes (notamment par le biais de l'offre publicitaire) sont les indices du malaise politique dû à l'arrivée de ces nouveaux supports de presse agissant comme un acteur politique dans le processus de transition. Les tergiversations au niveau de la

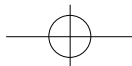




loi de la presse, et les difficultés rencontrées par les différentes tentatives d'organisation du métier de journaliste à travers la mise en place d'un ordre de métier ou de déontologie sont également les symptômes de la dérégulation d'un espace en mutation à la recherche d'un nouvel ordre dans une démocratie en construction. Agacé par le malaise de la profession et par la confusion des genres qui s'y installe, un vieux routier du métier écrit à ce propos : «On lit de tout dans nos journaux et sans doute faut-il s'en féliciter. Mais est-ce le rôle de la presse de pousser sur la touche une classe politique à bout de souffle, en genuflexion et sous perfusion politique ? Il n'est pas dans la nature de la presse, dans une logique démocratique, de se transformer en espace d'intermédiation ou de substitution à la classe politique. Seulement voilà : comment et pourquoi en est-on arrivé à ce jeu de rôle, et par quelle mise en scène les partis politiques se sont-ils transfigurés en vague comparse dans une pièce inaudible et ubuesque ? (...) Une démocratie, même en construction, et surtout en construction, se consolide par le débat contradictoire entre les acteurs de la vie politique. Feindre de l'ignorer ou vouloir y accéder en prenant des chemins de travers, c'est aller à contre-courant de l'histoire des idées et de celle de l'humanité. La presse, quant à elle, ne saurait jouer son rôle naturel si les règles du jeu démocratique ne sont pas clairement définies pour tous. Dans l'histoire des médias, il n'est pas d'entreprise développée, ni de titre durable hors d'un espace démocratique. Il est donc de l'intérêt de tous de jouer ensemble, mais chacun dans son rôle, sa partition.» (Najib Refaïf, "La Vie Economique", N° 4317 du 3 au 9 juin 2005).

De par son existence, sa multiplicité, sa diversité et le poids qu'il a pris dans le paysage journalistique, le nouveau journal indépendant d'opinion, outre son influence sur l'exercice des libertés publiques dans le sens de leur extension, est sans conteste l'expression d'un nouveau mode d'exercice de ces libertés dans la mesure où le champ de la presse, du fait de l'intrusion de ce nouveau support, apparaît comme l'expression de l'émergence du fameux 4e pouvoir dans une phase de transition caractérisée principalement par la fin du monopole de l'acteur politique (l'Etat et les organisations partisans) sur le marché de la presse écrite. Celui-ci fonctionne désormais comme un lieu de compétition où les anciens acteurs de la presse écrite (les journalistes de la presse officielle et officieuse et les journalistes de la presse partisane) ne sont plus les seuls joueurs sur le terrain de l'exercice des libertés publiques. La multiplicité des supports de presse n'est plus l'expression de la multiplicité des partis politiques et le parallélisme entre la multiplication des partis politiques et la multiplication des journaux n'est plus de mise. Le mode d'exercice et de pratique des libertés publiques s'en trouve désormais bouleversé dans une période de transition où les nouvelles règles du jeu ont encore du mal à s'imposer.





J. E. Naji : Dire que la chronique du kiosque des années 80, et surtout 90, atteste d'un climat d'ouverture et d'extension du champ des libertés publiques, c'est admettre, vu le contexte marocain, qu'au départ il y a le politique, c'est-à-dire la stratégie politique du Palais, cet acteur qui a dominé toutes les initiatives décisives au plan politique durant toutes ces années, depuis la Marche verte de 1975 (année qui s'est terminée par l'assassinat commandé/organisé, en pleine rue, de l'animateur du principal quotidien d'opposition à l'époque, Omar Benjelloun...). Et c'est aussi admettre que ce mouvement d'"essor" du kiosque, ainsi déterminé par la stratégie politique du principal acteur du pays, a tout naturellement sa part dans l'évolution du champ politique et, par conséquent, dans l'avancée du champ médiatique, puisque ce dernier est viscéralement lié au premier.

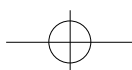
Sauf que, pour identifier précisément cette part qui revient aux médias dans la configuration des champs politique et communicationnel de 2005, il nous faut supposer que la stratégie politique (ou les stratégies politiques de tous les acteurs, Palais en tête) n'a pas changé de logique ni de démarche d'action.

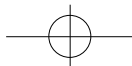
Or, il y a bien eu un changement de règne, identifiable, pour l'essentiel, dans des gestes et décisions du nouveau roi depuis Juillet 1999. Néanmoins, ce changement de règne, c'est-à-dire, pour ce qui nous concerne ici, un changement dans la stratégie politique prise en parallèle avec l'évolution du champ médiatique ou sous son éclairage, ne signifie pas, à priori, une rupture franche dans ce mouvement de l'"essor" médiatique enclenché dès 1990 au moins, comme offensive du Palais sur le kiosque, comme conséquence ou mise en œuvre d'un objectif spécifique découlant de l'objectif politique global du précédent roi : l'alternance consensuelle sous la férule du Trône.

A cette enseigne, on peut, certes, dire que ce "mouvement" médiatique reflétait et servait une période de "transition" vers ce but politique majeur qui allait intervenir en Mars 98 avec le gouvernement Youssoufi... Mais l'est-il resté après Juillet 99? (Après, relevons le, une mise en œuvre d'à peine seize mois pour un si vaste et crucial projet politique mûri pendant au moins une décennie par le défunt roi!).

Autrement dit, quelle tendance nouvelle, ou inclinaison, aurait pris ce mouvement depuis, du fait de la nouvelle donne intervenue au plus haut sommet de l'édifice politique du pays, le Trône, et qui a de tout temps été l'intervenant majeur dans la configuration médiatique du pays, dans ses règles du jeu comme dans ses réaménagements?

Avant de répondre à cette question, soulignons encore une fois cette constante de contexte : la "spécificité toute marocaine" qu'est la primauté du politique sur le

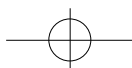


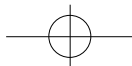


médiatique, dans le sens d'une inféodation du dernier au premier, et qui demeure présente et agissante...Sauf qu'à partir de 2000 -et c'est notre réponse à la question relative aux «nouveaux équilibres»- le champ médiatique sera investi par les stratégies politiques autrement que par le canal partisan (historique). Il le sera de plus en plus par le biais de holdings économiques, groupes financiers, industriels, patronaux...Ce nouveau phénomène va ouvrir progressivement le champ des médias écrits (et bientôt l'audio-visuel, au regard des projets déposés à la HACA) à une nouvelle catégorie de joueurs, inconnue ou insignifiante jusqu'à présent au Maroc : lobbyistes, groupes d'intérêts convergents (politiques et économiques), avec leurs pratiques, connues de par le monde, y compris dans les vieilles démocraties, et qui usent de procédés opaques tels que le procédé du prête-nom, le financement occulte, la concentration et la propriété croisée des médias, la diversion dans les postures et les discours, avec ce que cela induit comme conflits d'intérêts et manipulations dont personne ne s'en inquiète ou s'en formalise...Ni l'État (le législateur), ni la corporation des médias...

Dans ce type d'«économie de l'information», un groupe pétrolier, un cimentier, un gros promoteur immobilier, un armateur de pêche, un gros propriétaire terrien, un riche ou puissant parent, ou même un haut responsable de l'Etat, peut être derrière une parution, tout en contrôlant même, directement ou indirectement, une régie publicitaire, une radio, une télé, une licence d'importation de papier, une école de formation de journalistes, ou diriger tout simplement une panoplie de médias avec une même rédaction, phénomène décrié à travers le monde (notamment par la FII et Article19) pour le tort fatal que ce mode de gestion porte au principe de l'indépendance des journalistes. Les astuces et procédés détournés ne manquent pas pour quiconque veut défendre, de préférence anonymement, ses intérêts via les médias, car c'est là une conséquence directe de la libéralisation de ces derniers, en comparaison avec un régime de presse verrouillé et exclusivement réservé à des acteurs politiques attirés et identifiés comme les partis politiques (ce qui a été la réalité marocaine pendant plus de quarante ans).

D'ailleurs, il semble que ce phénomène, inhérent donc à un contexte de liberté de presse pour de vrai, est une mutation inévitable qui arrive dans tous les champs médiatiques qui traversent un passage ou une "transition" entre un régime répressif de l'expression publique qui octroie la possibilité d'user des médias exclusivement à l'acteur politique et un régime où cette expression est réellement (et pas seulement dans des textes aux principes généreux) rendue à la portée de quiconque veut s'exprimer, qu'il soit parti politique ou non, qu'il soit identifiable ou non sur le vaste échiquier politique.

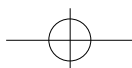


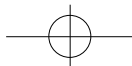


Tout compte fait donc, l'évolution médiatique des années 90 n'a pas fondamentalement dérogé à la primauté séculaire du politique sur les médias au Maroc. Mais, avec le nouveau règne politique de Juillet 99, ce mouvement va accélérer la révélation de ce qu'il portait dans ses tréfonds : un glissement dans les «équilibres», soit un passage de la logique partisane d'antan, basée sur un "casting" institutionnalisé où tous les acteurs (partis et Palais essentiellement) se reconnaissaient entre eux et usaient de techniques de combat (médiatique) convenues, vers une logique de "jeu d'ombres" où les repères et les identités deviennent difficiles à appréhender pour tous, tant les styles et les formes (dans les contenus comme dans les supports) dévient la compétition et la confrontation (politico-médiatique) des voies habituelles, des coutumes respectées depuis longtemps par les principaux antagonistes de la scène publique : les acteurs politiques institutionnalisés.

Avant ces années, on faisait et on faisait faire des journaux par le recours au capital politique (une guerre entre "légitimités politiques" affichées à visage découvert, entre partis, alliances politiques, leaders syndicaux ou politiques, ministres...). Aujourd'hui, on a recours pour cela au capital économique qui a la caractéristique de pouvoir être anonyme, de ne pas se «mouiller» politiquement, de rester dans l'ombre tout en tirant profit de sa production médiatique au plan politique comme au plan financier : prise de parts dans des sociétés plus ou moins opaques, utilisation déloyale de budgets publicitaires (pour financer son propre journal, son protégé ou pour faire pression sur un concurrent). Les procédés et les arsenaux ont changé dans leur nature comme dans l'espace de la scène publique...Par ce jeu, un gros annonceur peut devenir le véritable faiseur d'une presse dite "politique" ou "indépendante" (annonceur de lessive, de véhicules, de carburants, de boissons...Quid l'organisation et la moralisation du marché publicitaire? Personne n'y tient, aucun engagement sérieux de quiconque, et pour cause!).

Car, en ces années-là, il y a eu un débarquement en force du pouvoir économique sur les rives du "vieux fleuve tranquille", le kiosque national, une fois que ce dernier s'était petit à petit soustrait au jeu fermé d'hier, "jeu d'initiés", que menaient la censure et l'exclusivisme de l'expression par voie de presse dont jouissaient de fait les acteurs politiques traditionnels, c'est-à-dire les partis et chapelles reconnues. Mais qu'on ne s'y trompe pas : le jeu a changé de règles et fait glisser les postures, mais l'enjeu est resté le même, un enjeu éminemment politique pour les joueurs/acteurs d'hier comme pour les nouveaux venus et qui sont réputés sur la place plus par leurs prestations économiques que par leurs desseins politiques. Et





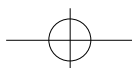
cet enjeu est une confrontation d'ordre politique et idéologique impliquant tout l'establishment politico-médiatique dans une lutte d'influence, d'intérêts antagonistes entre telle et telle force, entre tel et tel lobby et, finalement, entre tel et tel projet de société...Confrontation éminemment politique en dernière analyse...Sauf qu'avec le kiosque éclaté et affranchi d'aujourd'hui (et la diversité "cathodique" qui s'en vient), il devient plus compliqué d'identifier les projets en lutte, leurs motivations et référentiels, leurs forces, États-majors et troupes.

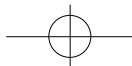
Tout compte fait, nous sommes maintenant dans le besoin d'analyser cette nouvelle dimension qui structure désormais notre champ médiatique : l'"économie de l'information". Cette dimension n'avait pratiquement aucune incidence sur la réalité d'"enjeu politique" qu'a toujours été la presse dans ce pays. Notre vieux kiosque partisan était porté à bout de bras, de manière "militante" et à fonds perdus, par les partis et leur adversaire, le Palais (il est sans doute significatif de rappeler ici le "don" royal décidé par Hassan II au milieu des années 80 -sous Basri à l'Information- pour financer les journaux partisans via leurs partis commanditaires..! Élément à prendre en compte dans notre "économie de l'information", déjà!).

Donc, en tant que mécanisme ayant sa part - décisive dans certains régimes démocratiques- quant à l'apparition ou l'évolution d'une presse, cette "économie de l'information" n'avait, jusqu'à récemment, pratiquement aucune incidence notable sur la configuration et l'avancée de la prise de parole par voie de presse chez nous. Or, ce mécanisme a maintenant le champ ouvert devant lui, depuis que l'expression médiatique s'est largement affranchie du long règne qui la mettait sous scellés dans les forteresses et chapelles politiques déclarées et légitimées institutionnellement (Palais et partis politiques).

C'est cette mutation vers le poids ou la pesanteur du pouvoir économique sur la scène médiatique que nous vivons et confrontons aujourd'hui. Et à cet égard, nous manquons cruellement d'une analyse de ce nouveau mécanisme et de ses incidences profondes sur la configuration de notre champ médiatico-politique. Car il s'agit pour chaque acteur des deux sphères d'en tenir compte désormais.

En clair, comme on le revendique au plan politique et au plan institutionnel, on doit également revendiquer un "État de droit" au plan de l'économie de l'information (après l'économie en général, bien sûr!). Le pays doit s'atteler à clarifier ses choix et ses règles du jeu au plan de cette "économie de l'information" s'il veut transformer cet "essai" de presse pluraliste et prétendument indépendante vers de meilleurs et solides gains pour le projet sociétal de la démocratie.





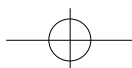
Avec comme mot-clé la “transparence”, cette tâche devra nécessairement aboutir sur une clarification à trois niveaux :

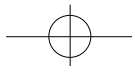
- au plan législatif et réglementaire, dimension d’organisation de ce secteur économique (et politiquement sensible) sur la base de la règle de droit...Depuis treize ans, personne n’a plus entendu parler d’**“un code d’investissement incitatif spécifique au secteur de la presse écrite, encourageant la spécialisation et la régionalisation, et offrant les conditions nécessaires à la création de coopératives d’édition de presse”**. Ce code demandé par les “états généraux” du colloque national de l’information et de la communication de Mars 1993 devait donner la nécessaire dimension stratégique et structurante pour le secteur, donc, au-delà d’une vision rivée au conjoncturel et, forcément limitée dans ses objectifs, comme l’a été le “contrat programme” signé cette année entre l’Etat et la Fédération des éditeurs de journaux (FEJ)⁴;
- au plan professionnel et syndical, niveau qui concerne la vie interne à l’entreprise pour, essentiellement, y rendre transparente la dimension économique et ce que cette transparence suppose comme rapports réglementés et respectueux du Droit et des législations entre éditeurs et journalistes;
- au plan de l’éthique et de la déontologie pour gérer au mieux l’indépendance du journaliste, les conflits d’intérêts, la concurrence déloyale et toutes sortes de conflits d’ordre éthique et déontologique, qu’ils concernent les journalistes, les éditeurs ou les publics...

Qui finance qui ? Qui publie quoi ? Qui renfloue qui (par publicité détournée)? Qui soutient qui (financièrement et/ou politiquement)? Quid la transparence des capitaux injectés dans le champ médiatique? Quid les règles du marché publicitaire? Quid les pratiques des distributeurs de presse? Des fournisseurs et importateurs de papier? Les montages financiers dans tel ou tel projet média? Les parts et acteurs dans telle ou telle société anonyme editrice de presse? Les “tours de table” pour le lancement d’un projet média? Le membership dans les conseils d’administration?

Autant de questions qui paraissent simples, surtout légitimes, qui ne menaient pas loin pour expliquer les enjeux de la presse d’hier, mais qui, aujourd’hui, sont les

4- Cette revendication d’un code d’investissement incitatif était contenue dans la 2ème recommandation de la 3ème Commission du colloque qui se penchait sur «L’entreprise de communication, son environnement et son public»...Insister sur les «coopératives de presse» visait à promouvoir la formule de «Société de rédacteurs», formule «la moins mauvaise comme régime» pour encourager une presse réellement indépendante des pouvoirs...





questions-clés pour tenter d'expliquer comment la presse est un "enjeu politique" en 2005, dans des termes qui ne sont plus ceux dans lesquels elle se posait comme telle hier, sous le règne de la censure, du Palais hégémonique dans l'audio-visuel, et de la dominance partisane de l'opposition dans le kiosque.

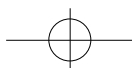
La logique a changé, les postures ont changé, la scène de l'expression a changé, mais le changement de règne politique n'a pas sonné de façon franche la fin définitive des velléités, vivaces ou moribondes, d'interpeller le régime monarchique sur sa légitimité et sa propre existence.

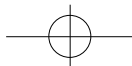
Cet enjeu "existentiel" hante toujours le kiosque national même si son "envolée démocratique et moderne" peut laisser penser qu'il ne se préoccupe plus que de profiter au maximum de la reconquête de sa liberté, ou d'élargir encore la marge des libertés publiques advenue avec le nouveau règne. En vérité, le mouvement de multiplication et de "désenclavement" par rapport au carcan partisan commencé il y a quinze ou vingt ans dans nos kiosques, a fini par déséquilibrer une charpente essentielle de l'édifice politique que le Palais et son opposition partisane ont peiné à construire, à coup de ruptures, d'affrontements, de négociations, de consensus et de concessions. Cette charpente est le multipartisme comme gage d'avenir pour l'évolution vers un règne mature de la démocratie.

Nulle démocratie sans partis politiques (sauf pour le "Guide éclairé de la Grande *Jamahiriyah*"...). Sauf que les partis politiques, au Maroc, n'ont eu de vie publique et politique que grâce, en grande partie, à leurs groupes de presse. Or, aujourd'hui, le kiosque les étale bien en arrière de sa devanture qui est inondée de publications non partisans (formellement) et qui, indéniablement, tiennent le haut du pavé de par leurs tirages, leurs ventes et surtout par leur impact dans le gotha politico-médiatique qui compte au Maroc au plan décisionnel : élites nationales et locales gravitant autour des pouvoirs politique et économique, société civile et monde associatif, relais étrangers férus d'"affaires marocaines" sur la place parisienne ou certaines organisations internationales de surveillance "de bonne conduite" des pays du Sud en matière de gouvernance et de libertés publiques, liberté de presse en tête.

Maintenant, interrogeons-nous sur le fait de savoir si le nouveau kiosque post 2000, avec ces nouveaux acteurs, ces nouveaux équilibres qui se dessinent entre les stratégies politiques, par le recours inédit au levier de l'"économie de l'information", est la manifestation d'un pas en avant dans la démocratie...?

D'abord, l'évidence voudrait qu'on retienne de cette période des réalités qui, indéniablement, procèdent de pratiques démocratiques telles que chantées ailleurs,



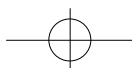


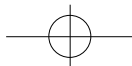
dans les démocraties citées au hit parade des Nations Unies : la multiplication des titres selon un régime d'autorisation de paraître qui n'a rien à envier aux démocraties louangées, la rectification des cours des procès de presse qui sont de plus en plus des procès de "délits de presse" et de moins en moins des procès politiques iniques (norme des "années de plomb"), une liberté de ton inespérée et une reconquête de la nature première du journalisme : le discours irrévérencieux vis-à-vis des pouvoirs et des responsables publics... Et aussi l'ouverture du champ médiatique à ces nouveaux joueurs hors partis, hors institutions!

Dans la réputée première démocratie, les USA, la presse ne cesse ces jours-ci de faire son mea-culpa pour reconnaître qu'elle est de plus en plus manipulée et embrigadée (ou *embedded*) par les groupes d'intérêts économiques, par les industriels et leurs affiliés (les pétroliers, les marchands d'armes, les multinationales...), ce qui est inévitable, là-bas, par la grâce du premier amendement (la liberté d'expression sacrée et sans exclusive). Sauf que la presse américaine en est consciente et se bat, forte de son professionnalisme et de son éthique, étant religieusement convaincue de sa raison d'être : son devoir d'informer sur les gouvernants et de les surveiller au profit du citoyen électeur américain, le véritable détenteur de la légitimité du régime politique installé à Washington.

Cet exemple, tenu pour illustre, aux côtés du britannique, témoigne d'une chose essentielle pour les médias dans une démocratie : l'importance de la corporation des journalistes et sa vigilance quant à combattre tous les dévoiements de sa mission d'intérêt public au service du citoyen. Cet élément est important pour expliquer pourquoi, malgré leur puissance, leur liberté et leur professionnalisme, les médias américains ne se substituent pas aux partis politiques pour faire ou défaire les administrations. Autrement dit, malgré tout, malgré toutes les pressions, tous les leviers d'inféodation ou de dévoiement (dont le puissant levier de l'"économie de l'information"), les médias américains (britanniques, canadiens, suédois, danois, allemands, australiens, japonais, espagnols, français...) ne renoncent pas à leur posture de témoin, ne troquent pas cette posture contre celle de devenir un acteur politique ou d'en revendiquer les «missions», les privilèges et les honneurs. Ils ne se substituent pas au citoyen électeur qui agit -politiquement dans les affaires de la cité- par le truchement de programmes politiques portés par des formations politiques. C'est sans doute là la déformation de miroir à laquelle nous assistons chez nous depuis que le champ médiatique s'est libéré des chaînes du jeu partisan étriqué et de la censure.

Si on aligne la «stratégie offensive» du règne de Hassan II sur le kiosque partisan, la sclérose de la presse partisane d'opposition (dans les contenus et les formes de ses supports), la non éclosion de crédibilité politique, efficiente et éclatante, de tous les



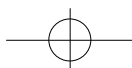


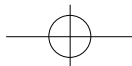
partis politiques, de toute la classe politique et médiatique, auprès des 30 millions de Marocains, on finirait par comprendre pourquoi les ingrédients de démocratie louangés par le nouveau règne post 2000, dont la liberté, sans précédent, de l'expression, la multiplication des partis et des tribunes, la libéralisation des ondes, l'élargissement de toutes les libertés publiques, n'ont pas aidé, à ce jour, à faire jouer à la presse son rôle démocratique (informer et outiller le large public) et aux partis politiques leur rôle d'expression politique d'une majorité et d'une minorité parmi les 30 millions de Marocains et Marocaines.

C'est cette déviation dans le parcours qui interpelle les médias et le politique à la fois pour qu'ils agissent sur les mécanismes à même de faire camper à chacun, tous deux acteurs/artisans de la démocratie, la posture et le rôle qui lui revient, sans mélange de genres.

Ce qui nous arrive au Maroc, d'autres sociétés qui nous sont proches, notamment au sud du Sahara, le vivent, parfois avec beaucoup moins d'assurance pour l'avenir et de paix au présent... Certains pays africains, héritiers malheureux d'un règne de parti unique ou de dictature militaire, ont vu très vite leur premier pas dans le multipartisme démocratique virer à une désincarnation : au lieu de partis à programmes, ils se sont retrouvés avec des journaux campant le rôle de partis... Des journaux qui, au lendemain de la mort du seul journal du parti unique ou du dictateur, se sont engouffrés dans l'espace de l'expression publique et politique devenant de fait des acteurs politiques en lieu et place de formations politiques organisées qui étaient difficiles à enfanter par un contexte trop longtemps stérile en pareils cadres d'action politique. Et cette presse, dans de nombreux pays, notamment autour des grands lacs, (depuis la Côte d'Ivoire), n'a pas été fondée uniquement par des voix ou forces démocratiques, hier brimées ou muselées. Elle a été le fait aussi de groupes, lobbys, forces, dirigeants, et même, tortionnaires du régime précédent, une dictature militaire dans la plupart des cas. Tel fût le prix à payer par des sociétés qui, d'un saut (souvent au prix d'une guerre voire d'un génocide), se sont retrouvées dans ce qui a toujours été pour eux l'inconnu : le multipartisme et la liberté de la presse. Un tel scénario ne peut être retenu pour le cas du Maroc, certes. Mais pas totalement.

Avec son multipartisme bien enraciné et une diversité de titres de presse (enviable par nombre de voisins arabes et du continent, malgré nos conjonctures difficiles), le Maroc peut être rassuré quant à la distinction des rôles entre partis politiques et médias, dans sa longue quête d'une démocratie irréversible et solidement implantée. Sauf que le kiosque actuel, élargissant davantage sa diversité, semble de

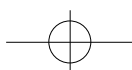


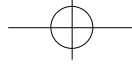


plus en plus incarner le rôle que campaient et pensent camper encore les partis politiques et dont certains étaient jusque là perçus comme des vétérans de la scène politique, influençant tous ses flux et reflux. Car, force est de constater, en effet, que la presse apparue depuis 2000, dans la foulée du mouvement d'ouverture des années 90 dont on a parlé, prend de plus en plus l'initiative de questionnements, de débats et même d'actions d'ordre purement politique.

Il est certain que cet envol -fougueux- de la presse vers les terres -jadis exclusives- du parti politique, tient de sa vigueur et de son audace dans lesquelles l'ouverture du champ politique et des libertés publiques, au moins depuis 1998, a sa part. Mais cette mutation ou témérité de la presse dite "indépendante" peut s'expliquer aussi par une indéniable baisse de tension, de vigueur et de vie chez les partis politiques, surtout ceux qui portaient, douloureusement et courageusement l'étendard de la liberté d'expression et du combat politique pour la démocratie, pendant des années et des années. Il n'est plus étonnant pour quiconque au Maroc maintenant d'entendre comme problème du jour : la nécessaire mise à niveau de la formation partisane (notamment dans le camp démocratique)...

Le diagnostic est long et accablant pour le parti politique marocain (jadis animateur principal de la presse) : leadership vieillissant et figé, programme suranné, des structures asséchées par trop d'inertie, des réflexes d'initiative, de réaction et d'audace ankylosés par trop de compromis, par un carriérisme opportuniste rampant, par l'excès de centralisme dans la décision, et, en un mot, par un manque de démocratie en interne qui, seule, est propice à la régénération des forces, des idées, des programmes et des formes d'action. C'est une situation alarmante pour le projet démocratique et qui s'est finalement - et heureusement!- imposée comme préoccupation majeure à tous les acteurs politiques, puisque une quasi unanimité s'est faite cette année sur le premier texte de loi de notre histoire sur les partis politiques. Il faut espérer que nos partis, jadis «champions» du combat pour la démocratie - par la presse notamment - soient en passe de réaliser que ce «glissement» du kiosque post années 90 les somme à présent et urgemment de se ressaisir au plan politique (où leur légitimité est quotidiennement rognée) et au plan médiatique (où leur crédibilité est en décrépitude face aux nouveaux titres). Car il faut reconnaître que la mutation des enjeux et des antagonistes intervenue dans ce kiosque n'a pas incité ces vieux groupes de presse partisane à réagir, en toute logique, pour réformer de fond en comble leurs dispositifs médiatiques, en s'engageant offensivement dans cette nouvelle étape du combat démocratique par une presse qui soit adaptée aux défis du jour et qui soit en mesure de relever





professionnellement (dans les contenus et dans les formes) le défi que lui lancèrent en ces années de nouveaux joueurs ou compétiteurs.

Une part donc de la permutation du rôle de la presse, revient à cette crise de ce cadre organisationnel de la prestation politique que la démocratie nécessite sous tous les cieux, le parti politique, et qui, au Maroc, a, historiquement et de haute lutte, ancré l'acte de presse dans le combat pour la démocratie.

Mais une autre part d'explication est à chercher dans la mutation de l' "économie de l'information", qui, comme on l'a dit, a bouleversé les données quant à la configuration du champ médiatique national, notamment dans la relation organique et historique qui y lie le politique et ses stratégies aux médias et à leurs pratiques et discours.

A. El Mouden :

السؤال بشكل آخر، هل تعددية المنابر الإعلامية تساهم في الانتقال الديمقراطي، أم أنها تهدده؟

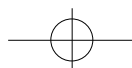
هناك النقاش التقليدي حول الموضوع : حرية التعبير تشكل في حد ذاتها موضوع صراع إيديولوجي، بين الذين يعتبرون أن الحرية في نهاية الأمر إيجابية، وبين أولئك الذين يخافون من كون أن حرية التعبير تؤدي إلى الفوضى.

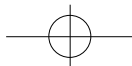
لكن، يظهر اتجاه ثالث، وهو الذي يعتبر أن حرية التعبير لا بد وأن تأخذ بعين الاعتبار سياق الانتقال. الانتقال يتطلب تدبير حرية التعبير بحيث أنها لا تؤدي إلى خلق عراقيل في عملية الانتقال نفسها. إن الانتقال نحو الديمقراطية، من هذا المنظور، يجب أن يأخذ بعين الاعتبار الجانب النفسي الذي يرافق هذا الانتقال نفسه. وهو يتطلب ذلك النوع من الأخبار الذي يشجع على الانتقال، وهذا النوع من الأخبار ليس هو المرتبط بالنقد، بل إنه يتطلب التقليص من التركيز على المشاكل، والاهتمام بالجوانب الإيجابية، حتى يحس الفاعلون بالدعم المعنوي الضروري لهذا الانتقال. كالتشجيع في مباريات الرياضية. وهذا التشجيع يضعف من قوة العناصر المعادية للتغيير، والتي توظف النقد باعتباره دليلا على الفوضى التي تصاحب الحرية، وتدعو إلى ضرورة الحد منها.

لكن من جهة أخرى، هناك تصور معاكس. ليس هناك انتقال حقيقي. التغيير، والانتقال، ليست إلا إيديولوجية توظف من أجل حصر التغيير. والتغيير الفعلي يتطلب التركيز على هذا الجانب، كون أن التغيير غير حاصل فعلا. وكل تقليص من النقد، والخبر الناقد، لن يعمل إلا على ترسيخ الجمود. إن حصر النقد هو الذي يعرقل التغيير الفعلي، وليس العكس.

يجب اتخاذ موقف من صورة التغيير السياسي الحاصل في المغرب اليوم فعلا : هل نحن في انتقال يتطلب التشجيع، أم أننا في جمود يتطلب النقد؟ والرهانات السياسية لكل موقف تعد مجازفة، إذ قد نشجع نظاما جامدا، وقد ننتقد نظاما يتغير.

كيفما كان الموقف، فإن الضمان الأكبر للتغيير، هو ممارسته، والرفع من وثيرته.

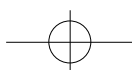
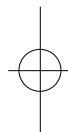
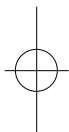


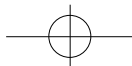


La critique : une posture et/ou une fonction ?

Question 3 : En matière de contenu on observe que la posture critique occupe une place centrale dans les choix éditoriaux. Au-delà du fait qu'il s'agit là d'un corollaire naturel à l'extension du champ des libertés, comment analysez vous cette tendance dans ses contenus, et notamment dans sa capacité à renvoyer au pays une nouvelle représentation de lui-même et des enjeux du moment ?

M. El Ayadi : La posture critique fait la fortune de la nouvelle presse d'opinion. Cette ligne éditoriale adoptée par un grand nombre de nouveaux journaux bénéficie du vide né de la transformation des supports de l'ancienne opposition en porte-parole de partis au gouvernement sur fond de décrédibilisation généralisée de la classe politique. Elle bénéficie également d'une libération de la parole, sans précédent dans l'histoire politique du Maroc, suite à l'alternance et à la succession dynastique. Le procès du passé s'en est trouvé facilité puisque ce qui était sacré hier ne l'est plus aujourd'hui. Les principaux symboles de ce passé n'étaient plus là pour s'opposer à la mise à plat d'un régime aujourd'hui condamné par tous. La nouvelle presse d'opinion a fait du procès du règne précédent l'objet principal de sa posture critique encouragée dans ce choix par l'engouement du lectorat pour des sujets jusque là tabous et synonymes de tous les dangers. La posture critique s'est trouvée confortée par la logique du marché et du coup une course aux sujets qui font vendre s'est ouverte et accélérée : Les exactions du passé, les procès politiques, les dessous des coups d'Etat, la mémoire des victimes, les scandales financiers, les dossiers des dilapidations du bien public et les dessous des dysfonctionnements des entreprises publiques offrent des sujets de choix à une presse à la quête d'un lectorat avide d'un discours de vérité sur l'état de son pays. La critique s'étend aussi au présent traquant tous les comportements considérés comme les survivances d'un passé récent honni : La monarchie, l'institution militaire, les services de sécurité entre autres sujets font de plus en plus les unes des journaux. Le Roi, les conseillers, les nouveaux hommes influents et les symboles du nouveau règne illustrent les couvertures de ces journaux et magazines à la grande joie d'un lectorat ravi de voir les responsables de son pays sous un autre angle et sous les feux de la rampe. L'enjeu de cette posture critique des nouveaux journaux d'opinion semble ne plus se limiter à la condamnation de l'ancien règne en dévoilant sa nature et en condamnant ses pratiques mais de condamner le régime en pointant les pratiques considérées comme une perpétuation des pratiques détestables du passé dans le présent. Et là aussi le choix des sujets obéit à la même logique et à la même posture critique qui ne veut reconnaître aucun tabou ni aucune ligne rouge : La monarchie,



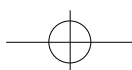


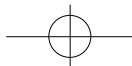
les droits de l'homme, la *salafiyya jihadiyya*, le Sahara, les mouvements de contestations et les dérapages des services de sécurité sont autant de sujets qui font la gloire de la nouvelle presse d'opinion. Les nouvelles figures du pouvoir et l'*establishment* politique font les frais de cette posture critique tous azimuts. En revanche, les acteurs en marge du champ politique légitime et les forces en rupture avec ce champ en récoltent les bénéfices gagnants en visibilité et en audience. De ce fait, la représentation que renvoient ces médias du pays est une représentation nettement influencée par la vision et la position de ces acteurs. Les enjeux mets en avant par ces médias sont également les enjeux que ces acteurs.

J. E. Naji : Il est vrai que la propension à la critique dans les contenus du kiosque actuel peut étonner, bien que la posture critique ait été celle qui a forgé l'hégémonie et l'influence de la presse partisane de l'opposition pendant des décennies. Sauf que cette critique était hermétique (le censeur ou son fantôme rôdaient autour des imprimeries et des États-majors politiques faiseurs de presse), renfrognée ou rognée par l'autocensure du rédacteur anonyme (la signature était périlleuse et même combattue comme était combattu dans toute la culture du pays le "je"). Et cette critique était, enfin, confinée, ou réduite, à de la "rédaction littéraire", maniant le commentaire sur les idées, sur les intentions, voyant ou soupçonnant des "lignes rouges" partout, et surtout évitant, autant que faire se peut, de se référer à des faits recherchés et travaillés journalistiquement... Ce qui est, en principe, le propre du journalisme.

Maintenant, pour explorer les contenus "critiques" du kiosque actuel, commençons par reprendre le fil des événements survenus au kiosque, c'est-à-dire le mouvement des nouvelles parutions, plus précisément à partir de "l'alternance consensuelle" de 1998.

En notant comme première constatation de tendance en cette période, la ruée vers un mode de parution en particulier, le mode hebdomadaire, retenons : "le Reporter" (1998), "Finances News" (1998), "Al Ousbouâ" (1998), "Tamazight" (janvier 99), "Demain" (mars 2000 / interdit en octobre 2000), "Akhbar al ousbouâ" (mai 2000), "Al jarida al maghribia" (octobre 2000), "La vérité" (décembre 2000), "Le journal hebdomadaire" (janvier 2001 après l'interdiction du "Journal" en décembre 2000 - paru en 1997), "Assahifa al ousbouiya" (janvier 2001 après l'interdiction d'"Assahifa" en décembre 2000), "Demain magazine" (janvier 2001 interdit en mai 2003 après l'interdiction d'octobre 2000 de "Demain", "Al ayam" (septembre 2001), "Tel quel" (octobre 2001), "Al bidaoui" (2002)... Ce kiosque majoritairement post mars 1998 (premier gouvernement Youssoufi) est, semble-t-il, celui qui anime par ses insertions,



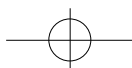


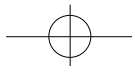
ses polémiques et ses démêlées avec les pouvoirs politique et judiciaire, tout le champ médiatico-politique où s'agitent les élites nationales du pays (État, parlement, grandes ONG humanitaires, salons de lobbyistes de Rabat et Casablanca, services politiques et de presse des chancelleries étrangères et leurs partenaires spécialisés en matière de presse ou de défense de la presse en Europe, en Amérique).

C'est le kiosque qui, avec quelques autres hebdomadaires (et les quatre nouveaux quotidiens de cette période, "Al Ahdath", "Assabah", "Attajdid" (novembre 1999) et "Aujourd'hui le Maroc" (novembre 2001), abrite et répercute ce qui semble être l'actualité politique du pays. Serait-il excessif de dire que les vieux combattants critiques, les quotidiens des partis du "bloc démocratique", ne font plus cette actualité politique forgée sur le marbre de la presse? Pas si excessif que cela. Car, il est indéniable que pour le lectorat marocain, comme pour les observateurs étrangers, ce sont ces hebdomadaires, et particulièrement les hebdomadaires post Hassan II (à quelques exceptions près datant du milieu ou fin des années 90) qui témoignent de deux réalités nouvelles au Maroc : "l'extension du champ des libertés" et "la posture critique (...) qui renvoie au pays une nouvelle représentation de lui-même et des enjeux du moment".

Signe qui ne trompe pas à cet égard et qui conforte ce point de vue (surtout depuis l'étranger) : c'est la frilosité, la nervosité, la maladresse, voire la panique avec lesquelles réagissent à cette nouvelle presse, non partisane (formellement), les gouvernants et la classe politique en général. Des réactions qui, souvent, en ces années, ont donné de l'Etat Marocain une image brouillonne, trahissant tantôt l'hésitation, tantôt la faiblesse ou, plus grave, un révisionnisme mal assumé qui décrédibilise les engagements solennels pour «la démocratie et l'État de droit» que ne cessent de répéter les plus hautes autorités de l'Etat. Ce qui, parfois, donne l'impression que la presse gagne en puissance dans ce face à face avec l'Etat et cela finit par la conforter, à ses propres yeux, dans ses prétentions de représenter une force légitime, voire un «pouvoir» et, pourquoi pas, une source de contenus alternatifs aux choix et pratiques de l'État...⁵

5- A propos de ce face à face entre État et presse, pour ce qui concerne la France, le philosophe et «médiologue», Régis Debray pense qu'«Il serait idiot d'analyser la puissance de la presse sans parler de la baisse du pouvoir de l'État, de l'écroulement des autres autorités spirituelles qu'étaient l'université, le clergé, les institutions savantes ou les académies. D'une façon générale, plus le pouvoir politique est moralement faible, plus le pouvoir spirituel est politiquement faible. A État faible, clergé fort. A clergé faible, État fort. D'où l'intérêt spontané des médias à dévaloriser ou délégitimer l'État, car cela augmente quasi mécaniquement, par contrepois, leur propre autorité. C'est un jeu de bascule qui se vérifie à toute les époques». In «Les politiques sont les domestiques des journalistes», entretien avec Emmanuelle Duverger et Robert Ménard. Trimestriel «Médias». N0.5. Juin 2005.



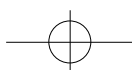


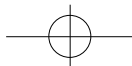
Or, posons-nous la question : les contenus de cette presse marocaine dite "indépendante", qualifiée par les uns d'"excessivement irrévérencieuse", par d'autres d'"irresponsable", voire de "nihiliste", sont-ils des contenus de combat pour la construction de la démocratie? Ces contenus qui sont dominés généralement par de la dénonciation rendue, qui plus est, avec les artifices de la sensation, les péchés de l'imprécision, de l'approximatif, voire avec la perversité de la rumeur et de l'affabulation, sont-ils des contenus, politiquement rentables à long terme pour la transformation démocratique de l'État et de la société? C'est-à-dire, profitables pour une démocratisation de toute la vie collective animée par 32 millions de Marocains?

En d'autres termes, ces contenus de presse sont-ils d'effet et d'impact similaires aux presses des démocraties avancées dans la mesure où, là-bas, la presse reflète l'opinion publique et est protégée par elle...C'est-à-dire que la presse reflète la position du citoyen qui, par son adhésion à elle, la défend et en fait un pouvoir, un "4ème", capable d'influer sur les urnes, seul canal d'expression politique du citoyen électeur dont les élus et les gouvernants élus doivent tenir compte (déjà comme formations politiques animant l'aspect institutionnel de la démocratie : majorité gouvernementale, majorité parlementaire et leurs vis-à-vis minoritaires)?

Si on doit se poser ces questions, somme toutes banales ou tombant sous le sens (celui de l'acception basique du concept de "démocratie"), c'est qu'au Maroc, nous sommes en présence de réalités bien singulières par rapport aux contextes vécus par les médias ailleurs... En France, l'élite a son journal "Le Monde" ou "Le Figaro", alors que le peuple a son "France soir" ou son "Sud-Ouest" (le plus fort tirage de l'hexagone)... En Grande Bretagne, l'élite a son "Times" et son "The Economist", alors que le peuple a ses "Daily" et ses "Sun" et d'autres tabloïds... Les Français, comme les Anglais reçoivent tous leur presse respective dans une seule langue : celle de Molière pour les premiers, celle de Shakespeare pour les seconds. Ni le kiosque français, ni le kiosque anglais ne peuvent être qualifiés d'élitistes ou de presse coupée de la majorité de la population du pays (sans même tenir compte de l'argument sans appel du taux d'alphabétisation et de scolarisation dans ces deux démocraties séculaires).

Qu'en est-il au Maroc? Au Maroc, la presse ne peut parvenir qu'à une frange minoritaire parmi la minorité alphabétisée et scolarisée (détentrices d'un certain pouvoir d'achat), qui seule peut en déchiffrer soit la langue française, soit l'arabe classique, deux langues, l'une aussi étrangère que l'autre au commun des mortels, c'est-à-dire pour l'écrasante majorité des Marocains. Avec un tel gap, cette presse peut-elle refléter "l'opinion publique", comme il est de mise pour la mécanique de





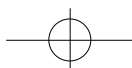
la démocratie observée dans son champ médiatique? Peut-elle prétendre à “façonner” l’opinion publique, à influencer le “comportement politique suprême” de l’électeur : l’adhésion aux valeurs démocratiques et dont la plus importante est l’intégrité, l’indépendance et la liberté de son propre vote, en tant que citoyen, source de tous les pouvoirs constitutionnels? Le vote libre et digne, n’est-il pas le défi d’aujourd’hui et de demain?!

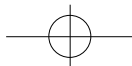
Alors à qui s’adresse cette presse (avec 300 000 à 400 000 copies pour tout le kiosque et des tirages hebdomadaires enviés quand ils atteignent les 16 000 ou 20 000)? À l’opinion publique qui compte entre 12 et 14 millions d’électeurs à ce jour? On peut rétorquer que la presse marocaine n’a pas cette prétention d’accéder à 30 millions de Marocains ou à 15 millions d’électeurs marocains. Car, nous dirait-on, elle est consciente de ses handicaps et de ceux, structurels, du pays : analphabétisme, bilinguisme élitiste, exigüité du marché publicitaire, limites et fragilité des moyens de distribution, faible pouvoir d’achat du citoyen, etc.... Alors, la déduction est évidente : la presse -élitiste- ne vise que l’élite. C’est-à-dire la classe politique, essentiellement. Et pourquoi? Pourquoi ne cherche-t-elle pas à aller au-delà, à imaginer de nouveaux moyens et procédés (dont la langue ou le support même) pour porter sa voix auprès de millions d’électeurs et de Marocains? Après tout, la liberté d’expression ne peut pas être revendiquée et exercée uniquement pour l’écrit, elle peut être conquise aussi par un projet radio ou TV...!

La réponse est tout aussi simple et évidente : cette presse n’a pas l’ambition de devenir une presse de la majorité, une presse «populaire» (sans connotation autre que statistique)... Réponse renversante, c’est sûr! Car elle signifierait que la presse ne cherche pas, prioritairement, à “toucher” le citoyen pour en obtenir la crédibilité nécessaire à son propre épanouissement et à son influence/participation dans l’édifice mouvant qu’est l’opinion publique, «régulateur» incontournable dans la démocratie.

Un journaliste américain, lors d’une conférence, s’étonnait il y a quelques années devant les membres du SNPM : pourquoi les journalistes marocains ne se rendent-ils pas compte qu’ils font une presse “non démocratique”, puisque “coupée du peuple” par la langue!

Dans cette réalité assez singulière et qui est le vrai problème des médias au Maroc, la presse vise plutôt à converser ou “guerroyer” avec les gouvernants, dans le but d’en obtenir des concessions, des bénédictions, des allégeances... des partages, voire des gages. Confusion de rôles et de missions? Assurément, oui. Parce qu’un tel élitisme,



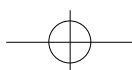


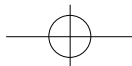
assumé volontairement, (ou objectivement) ne peut se traduire, dans le contexte marocain, que par la mutation de la personnalité de la presse : de tribune portant et servant, en principe, la voix du citoyen (avec ce que cela suppose comme surveillance des gouvernants et de l'intérêt général), elle se transforme en "confrère" du politique, en acteur politique... Sauf qu'elle est un "acteur politique" qui n'a aucun mandat électif, ni poste effectif à quelconque gouvernail de la chose politique ou publique, et encore moins une légitimité réelle que seule son accessibilité au grand nombre peut lui forger à la longue, moyennant un feedback qui aurait accumulé ses preuves dans le temps (et exceptionnellement lors des élections : moments de vérité dans les démocraties pour tout acteur ou prétendant)⁶.

C'est dans ce sens, qu'on peut parler d'"erreur de casting", de tromperie sur les postures : quand le journaliste se prend pour un dépositaire de pouvoir politique, alors qu'il n'a aucun des moyens constitutifs d'un pouvoir politique, comme les définit la démocratie et dont le premier est un mandat électif⁷.

6- Atitre de comparaison, en France, Régis Debray, pour qui, bien entendu, «chaque sphère médiatique nationale a sa propre couleur», estime que «les directeurs d'opinion (les journalistes), comme auparavant les directeurs de conscience, ne sont pas des élus. Ils n'ont pas la légitimité démocratique. Nous sommes en démocratie d'opinion, ils acclimatent les bonnes opinions mais sans avoir à rendre des comptes, sinon devant leurs actionnaires, et fort peu devant leurs lecteurs (...) La vraie question est de savoir si la presse a un contre-pouvoir en face d'elle. Je l'ai espéré en 1981, avec l'arrivée aux affaires de mes amis socialistes. J'ai cru que l'État républicain pouvait être ce contre-pouvoir. Il m'a fallu deux ou trois ans pour saisir à quel point l'État démocratique était devenu médio-dépendant et donc docile au nouveau pouvoir spirituel émanant de la société civile, c'est-à-dire de l'argent et de l'image. Ce qui m'a fait bientôt rentrer à la maison pour réfléchir à ce sidérant renversement des rôles.» In «Les politiques sont les domestiques des journalistes». Entretien.op.cit.

7- La Grèce a connu cette "erreur de casting", au lendemain de la chute du régime des colonels et le début de sa démocratisation : «depuis les années 1990, l'inféodation des médias au pouvoir économique est venue s'ajouter à leur très ancienne inféodation au pouvoir politique. Quant à l'activité journalistique, elle prend des formes multiples et fluctuantes selon la conjoncture historique, selon l'organe examiné ou encore selon la position occupée par le journaliste au sein du champ médiatique. Le trait le plus caractéristique du milieu journalistique grec aujourd'hui, c'est son imbrication avec le monde politique, judiciaire, scientifique et intellectuel par le jeu d'appartenances multiples, sous l'effet d'ambitions variées, grâce aux passerelles posées entre les différents secteurs. Chaque journaliste se transforme en acteur autonome, se sent investi d'une mission «cathartique», devient un «correcteur» de la chose publique au détriment des instances légitimes. De par leur action, les journalistes se positionnent à la fois comme médiateurs et comme acteurs dans les événements. Ces deux postures assumées simultanément contribuent à conférer aux mieux placés d'entre eux un statut enviable. Le médiateur devient alors modèle moral, culturel, social, voire physique. Par la personnalisation extrême de son activité, le journaliste devient ainsi un penseur public, le rhéteur (maître orateur) dans la Cité. Longtemps traités en parias de la société politique et tenaillés par un désir de notoriété, les journalistes semblent chercher à prendre leur revanche sur une classe politique en déclin». Chalkia, Angélique» : «Grèce : M*A*R*S au pays des Hellènes», Revue Médias Pouvoirs, «Déontologie des médias, les exigences de la démocratie», No 4, Nouvelle série, Paris. 3e trimestre 1998.





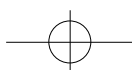
Remarquons au passage qu'un journal partisan, s'affichant comme porte-parole officiel d'un parti (c'est-à-dire d'un acteur politique), peut invoquer la légitimité politique de sa formation (de ses élus ou de sa position de famille politique, même minoritaire et sans élus) pour justifier sa prise de parole politique par voie de presse... Mais un individu? Une dizaine ou une vingtaine de citoyens qui n'ont à invoquer qu'un savoir-faire ou métier, qu'on appelle "journalisme"? Un individu peut se présenter comme "prophète", et ils ne sont pas rares dans notre kiosque national, les éditorialistes ou chroniqueurs qui campent -inconsciemment le plus souvent- ce rôle inédit pour le journalisme en démocratie, régime que nous louangeons tous, au Maroc⁸.

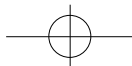
Imposant de par son concept mère, c'est-à-dire le respect de la distribution des rôles sur la base du droit, de la loi et de l'intérêt de la majorité et des minorités (somme de "l'intérêt public"), la démocratie ne laisse au journaliste que le rôle -délicat, difficile, périlleux et privilégié aussi- d'être exceptionnellement informé et outillé, dans le but de remplir le mandat essentiel pour le corps démocratique et sa santé : informer et outiller le citoyen sur ce que font de son vote ses élus, c'est-à-dire, sur l'exécution du programme qu'il a voté, afin que ses intérêts et ses choix (et ses droits et libertés) soient respectés et afin qu'il en tire les conséquences pour ses prochaines décisions (dont les décisifs rendez-vous électoraux).

Comment informer et outiller le citoyen/électeur pour qu'il joue pleinement son rôle de faiseur et de dépositaire ultime et légal de l'action politique dévolue/déléguée aux acteurs politiques élus? Dans la définition professionnelle du journalisme, avec son héritage de pratiques accumulées dans les démocraties d'Est (comme l'Inde) et d'Ouest, on peut trouver la réponse à cette question :

- dans l'"Article 19" de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme : «Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit»
- dans l'article 19 du «Pacte international relatif aux droits civils et politique» : «1. Nul ne peut être inquiété pour ses opinions; 2. Toute personne a droit à la liberté

8- Spécificité oblige, on peut aussi, pour ce qui concerne le Maroc, retenir l'hypothèse d'un «élément subjectif» quant à cette déformation à la grecque («syndrome grec» du journalisme) : l'arrivée d'une nouvelle génération de journalistes (formés pour, ou autodidactes) qui avaient, tout naturellement, à chercher une «cause de jeunesse», un «projet de rébellion», qui les libéreraient du «sempiternel mythe» du «combat révolutionnaire» de leurs aînés, «pontifes pontifiants», des «années de plomb»... («tuer le père»?..ou «impressionner le Prince»?..).

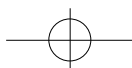


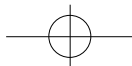


d'expression; ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen de son choix; L'exercice des libertés prévues au paragraphe 2 du présent article comporte des devoirs spéciaux et des responsabilités spéciales. Il peut en conséquence être soumis à certaines restrictions qui doivent toutefois être expressément fixées par la loi et qui sont nécessaires : au respect des droits ou de la réputation d'autrui; à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques»

- dans un accès réglementé et protégé par la loi, à l'information d'intérêt public (loi d'accès à l'information doublée d'une législation protégeant la vie privée des individus et leur intimité confidentielle),
- dans une maîtrise professionnelle acquise par la formation et la formation continue sur les techniques et les technologies de l'information,
- dans un statut de travailleur "intellectuel" assez privilégié mais mis à l'abri, par la loi, de toute inféodation d'ordre économique ou moral (salaires, droits sociaux, "clause de conscience" -principe de l'indépendance- ...),
- dans une organisation syndicale indépendante qui soit mobilisée prioritairement pour la défense et la promotion de ces droits syndicaux et sociaux, professionnels (formation continue, par exemple) et moraux du journaliste (indépendance des rédactions, par exemple), sans inféodation à quelconque pouvoir étranger à la corporation,
- et enfin dans une adhésion volontaire de la corporation du métier à un référentiel de normes et de valeurs d'ordre éthique et déontologique, à un "code de conduite" professionnel.

Ces conditions ne valent, chacune, que par leur réunion ensemble. Autrement dit, on ne peut incriminer un journaliste pour le manque d'informations dans un article critique ou dénonciateur, si, en même temps son champ d'investigation (son seul "établi" de travail) est verrouillé ou mis sous séquestre, c'est-à-dire, si l'information d'intérêt public lui est interdite ou inaccessible. Dans la démocratie, la presse avant de prétendre être un "4ème pouvoir" est une "institution d'intérêt public". Elle fait partie de l'intérêt public, y veille et le sert. C'est pourquoi, le législateur de la démocratie concède aux journalistes le privilège d'accéder à l'information d'intérêt public, c'est-à-dire, parfois l'information pertinente sur la "cuisine interne" des pouvoirs publics, en invoquant la loi : loi d'accès à l'information. Loi qui a permis à un journal américain de donner la preuve que la presse dans la démocratie américaine est une "institution d'intérêt public" et qu'à ce titre, elle peut obtenir la





satisfaction d'un besoin d'information -délicat pour les gouvernants- exprimé par la population : le New York Times a intenté un procès à la ville de New York et a obtenu, en invoquant la loi sur l'accès à l'information, que la ville publie les 15 heures d'enregistrements des appels au secours des victimes, conversations entre les différentes autorités (police, mairie, pompiers...) lors de l'attentat du 11 septembre.

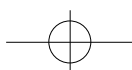
Si ce statut d'"institution d'intérêt public" (que d'aucuns qualifient de 4ème pouvoir) est aménagé pour la presse par le législateur du régime démocratique, il n'en reste pas moins qu'elle l'arrache de par sa pratique et sa posture de tous les jours : par sa proximité avec le citoyen, son principal créancier et comptable, avec qui elle communique dans une même langue, partant des mêmes valeurs démocratiques (votées par la majorité des citoyens) et surtout elle communique avec lui sur les affaires concrètes qui le préoccupent dans ses relations avec ses élus, ses gouvernants.

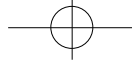
Toute la différence est dans le métier et dans son concept admis par le régime démocratique : la presse révèle plus, ou avant, qu'elle ne dénonce. Car dénoncer peut se déployer à titre de prise de position ou de principe, de choix, de profession de foi, d'expression de soi... Alors que révéler est "faire connaître (ce qui était inconnu et secret), dévoiler, communiquer" (dixit Larousse). Tâche documentée, d'information, d'investigation... À la base de laquelle peut s'arrimer valablement la position de dénonciation ("Al fadh", en arabe qui vise en sous entendu : matière sensationnelle ou à scandale, par opposition à «kachf» et «ikhbar» qui désignent «dévoiler» et «informer»)...

Dénonciation sans informations, c'est-à-dire, sans substrat de "révélations", n'est donc pas le labour essentiel attendu de la presse par la démocratie couveuse et féconde pour la liberté d'expression et pour la crédibilisation/légitimation de la presse comme intervenant d'intérêt public, voire comme "4ème pouvoir".

Certes, chaque contexte démocratique "édulcore" selon ses propres données et enjeux ce rôle dévolu à la presse. Mais quoiqu'il en soit le mandat "naturel" ou existentiel reste entendu par tous : révéler (par l'information) pour pouvoir commenter (éclairer, dénoncer, accuser, inciter, influencer...)⁹

9- Le New York Times a gagné, par la loi, contre la ville de New York, mais parallèlement la presse américaine dans son ensemble a dû avaler la condamnation, par la loi, d'une journaliste qui a tenu à faire respecter de manière absolue le sacro-saint principe de la liberté de la presse : la protection des sources. Dans un cas comme dans l'autre, l'intérêt public a été invoqué et dans les deux cas une loi démocratique a été utilisée... Tel est le sort à assumer, dans un État de droit et de démocratie, par la presse!





Autrement, dénoncer tombe dans la démagogie et le mensonge si fréquents chez le tribun politique, chez les marchands forains ou chez quelconque propagandiste... Quelle identification avec le journalisme -démocratique de surcroît- est-ce possible, dans ce cas?

Et puis aussi comment prétendre avoir "la capacité à renvoyer au pays (c'est-à-dire la majorité qui le peuple) une représentation de lui-même et des enjeux du moment" si la presse est hyper élitiste, hyper coupée de cette majorité et hyper handicapée pour bâtir sa dénonciation sur une révélation, qui soit solide et conséquente au plan professionnel et au plan éthique dans la mesure où, sur ce dernier plan, le respect de valeurs démocratiques de base doit être requis (vie privée, intérêt général, respect de la loi, loi qui est l'âme même de la démocratie...)?

A. El Moudden :

هناك الجانب المهني الذي يعتمد على نقل الواقع، عدم إخفاء ما يقال وما يمارس. وعدم التهرب من مواجهة الطابوهات. واعتبار أن حرفة الصحافة الحرة تتطلب مواجهة هذه الطابوهات.

من جهة ثانية هناك الجانب التجاري. إن هناك طلباً أكبر على الطابوهات. وكلما تم تخطي حاجز من الحواجز التي كانت تضع الحدود للطابوهات، إلا وتولد الطلب على طابو جديد.

نتصور أن هناك احتمالات متعددة للمخلفات السياسية التي تنتج عن التساقط المتتالي للطابوهات.

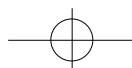
أهم هذه الطابوهات المتساقطة هي طابو شخص الملك، والصورة التي تربطه بالرعية، بالمواطن. يجب الانتباه على أنه من الناحية الدستورية لم يحدث تغيير في العلاقة بين شخص الملك وبين الرعية : شخص الملك مقدس..

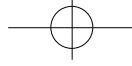
لكن هناك تغييرات تحدث على موقع شخص الملك في المجال العمومي.

كان موقع الملك في المجال العمومي يعكس طبيعة التقديس، واعتبار الملك خارج سياق الجدل السياسي. إن الملك يمثل مركز النظام السياسي، ولكنه في نفس الوقت، لا يعد موضوعاً سياسياً. يعتبر إيقونة لإبراز مظاهر الخضوع، إن العلاقة أقرب إلى العبادة. الحضور القوي لله، كموضوع للتبجيل. أشعار المدح دليل على ذلك.

يا ثلاني الحسنين أنت مقدم	في كل مكرمة تنال وتغنم
هتفت بنعمك الحمائم في الربى	وأتى الربيع وزهره يبسم
وبدا جمالك للوجود فأشرقت	أرجاؤه وأضاء فيه المظلم

كانت هناك صور أخرى، الملك الباني، الملك حبيب الجماهير...





الصيغ التي يقدم بها الملك في الصحافة في السنوات الأخيرة (يجب أن نقدم توثيقا على ذلك)، تنتقد الملك. وتحدث عن الأخطاء التي يرتكبها، وتحمله مسؤولية الأخطاء، وتعتبر أن له بدائل أخرى يمكنه أن يتبعها ولكنه لا يفعل.

الصيغ الحالية، تساهم في تغيير موقع الملك في النظام السياسي، وتدخله في حلبة الصراع السياسي كفاعل. في السابق، كان موقع الملك خارج حلبة الصراع السياسي، باعتباره محايدا، باعتباره حكما، واعتبار طابع القدسية التي يحصنها بها الدستور.

اليوم، يتحول الملك إلى فاعل، وهو مطالب بشكل علني بأن يتخذ مواقف محددة. وهذه المطالبة لا تتم في إطار الاستعطف، بل باعتبار الملك شخصية عمومية مغربية. يقول صحفي ما معناه "إن الملك يقدم استجابات للصحافة الأجنبية، ومن حقنا أن نستجوبه... لكون الملكية تمول من ميزانية الدولة... وهذه الميزانية تناقش، كما تناقش كل الميزانيات، وبالتالي كل القضايا السياسية".

هذه كلها عوامل تنزال الملكية من موقعها المقدس، الأقرب إلى الصور الدينية، والشعائر الدينية، وإحامها في حلبة السياسة الدنيوية.

هل ستستطيع الملكية في المغرب في تجد مكانا لها في حلبة السياسة الدنيوية، العلمانية، بعد أن ظل مكانها ودورها يتحدد في إطار مرجعيات دينية؟ بصيغة أخرى، هل تسييس الملكية، وعلمنتها متناقضة مع الملكية في المغرب؟

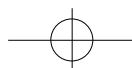
هناك إشارات متعددة تشير إلى الخزان الإيديولوجي للملكية في هذا المجال.

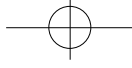
أنا شخصا أقلل من دور الدين في المشروعية السياسية للملكية. وأركز بالأحرى على الجانب السياسي في تدبير التعددية من جهة، وفي الحصيلة السوسيو-اقتصادية أيضا.

اليوم لدينا أصوات تدافع عن الملكية ليس لاعتبارات دينية، بل بعقلانية سياسية محضة.

يقول بوبكر الجامعي :

«Si les effets nocifs du système institutionnel actuel sont avérés, cela ne signifie pas automatiquement qu'il faille jeter le bébé avec l'eau du bain. D'abord parce que le coût du passage pour la communauté du système actuel a un système républicain, peut être extrêmement élevé. L'anarchie et la dimension révolutionnaire d'un tel changement peuvent conduire à des tragédies humaines que l'éthique humaniste nous oblige à chercher à éviter. Ensuite, parce qu'une monarchie marocaine, consciente du rôle historique qu'elle a joué en accompagnant la démocratisation pacifique de la nation, peut substantiellement réduire le coût de la transition pour la communauté.» "Le Journal", 11-17 juin 2005

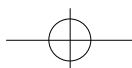
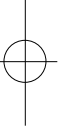
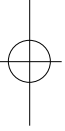


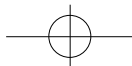


الساسى الذى يعبر أن الملكىة يمكنها أن تضمن الاستمرارية الرسمية للدولة، وأن تلعب دورا ثقافيا عن طريق صورة الملك والعائلة الملكىة. ("Le Journal", 11-17 juin 2005)

الملكىة نظام سياسى يمكن عقد مقارنات عملية ميدانية بينها وبين البدائل الجمهورىة. وعلى مستوى العالم العربى، فإن الملكىة قادرة على أن تدافع عن نفسها انطلاقا من اعتبارات ملموسة.

مقال عبد الجبار السحيمى الذى يعبر أن الملكىة أفضل من الجمهوريات الدموىة، وكونها أفضل من الجمهورىة التى كان سيؤسسها أفقر لو كان انقلابه نجح.



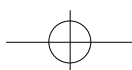


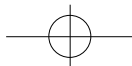
Les enjeux de régulation du champ de la presse

Question 4 : Aux prises avec un marché relativement étroit (annonceurs et lecteurs) et dominé par une vive concurrence, les nouveaux acteurs semblent réinvestissent à nouveaux frais la tradition d'une presse militante ou de combat, mais revendiquent tout autant la pratique d'un journalisme d'information livrant aux lecteurs non pas un prêt à penser mais les éléments leur permettant de se former un jugement. A quelle réalité cette distinction des registres vous semble t elle correspondre ?

M. El Ayadi : Le nombre très élevé de nouveaux journaux parus durant la décennie quatre-vingt-dix du siècle dernier et depuis est l'une des caractéristiques du nouveau paysage journalistique. Malgré l'exiguïté du marché et le nombre stagnant, voire en diminution du lectorat (ou plutôt des acheteurs vu la pratique de la lecture multiple, de l'emprunt et de la photocopie), ce nombre ne cesse d'augmenter et chaque année voit de nouveaux titres apparaître. Le syndrome du "patron du journal" semble produire ses effets dans un milieu propice, où de nombreuses forces cherchent à s'approprier une voix dans cette nouvelle arène médiatique. Des supports même sans lectorat arrivent à survivre dans un marché où la transparence fait encore défaut et où les pratiques les plus détestables sont légion, aux dires des journalistes intègres noyés dans un milieu ouvert au marché de l'emploi, encore souple et sans exigence ni compétence particulières. Dans ce cadre la multiplication des journaux à l'instar de la multiplicité des partis politiques, sont plus les symptômes d'une excroissance d'un marché en développement dans un climat d'ouverture plutôt que l'expression de l'émergence d'un pouvoir nécessaire à une démocratie en construction. Sur la liste des journaux parus durant cette période, les journaux d'information sont rares. L'information reste toujours sous l'emprise de la ligne éditoriale de chaque journal et le prêt à penser demeure de rigueur. Cette caractéristique constitue encore le trait dominant de la presse écrite. Le fait de relater des faits ignorés par la presse officielle ou par les supports des organisations partisans ne change rien à l'équation. Le réinvestissement de la tradition de combat de la presse militante en est d'ailleurs l'illustration éclatante. Le surinvestissement des "zones d'ombre" et la recherche des scoops sur des terrains "périlleux" accentuent la tendance notamment quand la lutte pour la survie dans un marché opaque, pèse lourdement sur la ligne éditoriale et sur le choix des Unes et des dossiers de ces nouveaux journaux d'opinion.

J. E. Naji : Pour juger de la production des médias, dans un contexte, certes, il nous faut retenir ce mandat "existentiel" qu'est "révéler" (c'est-à-dire informer) pour





pouvoir “éclairer” (c’est-à-dire commenter en toute liberté), mais il nous faut regarder aussi dans quelle mesure un champ médiatique donné offre les conditions d’environnement pour la prise en charge d’un tel mandat par les médias.

Revenons aux prismes de grille d’analyse à travers lesquels nous avons pu remonter la chronique du kiosque actuel depuis quinze ou vingt ans, et ceci pour récapituler comme conditions basiques pour un champ médiatique dynamique (et influent/participant à la formation d’une opinion publique) :

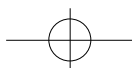
1. la **primauté de la “règle de droit”** dans toute la vie publique, et particulièrement dans les rapports entre le citoyen et les pouvoirs institutionnels et constitutionnels du régime démocratique : pouvoir législatif, pouvoir exécutif, pouvoir judiciaire (et, si jamais on l’admet de fait, plus que de droit, le “pouvoir” médiatique);

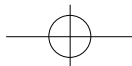
2. l’aménagement du **dispositif législatif et réglementaire du pays au mieux de l’exercice de la liberté d’expression et de presse**, depuis un code de la presse promotionnel de cette liberté et même qualifiant la presse d’acteur d’intérêt public, jusqu’à une législation permettant l’accès le plus large possible à l’information d’intérêt public, donc l’information sur les gouvernants et leurs pratiques (“loi d’accès à l’information”, mais qui prévoit dans le texte le non diffusable pour raison d’État ou pour raison de protection de la vie privée, avec des mécanismes de recours devant la justice tant pour le journaliste, pour le citoyen, que pour l’État);

3. **prémunir l’indépendance des médias et des journalistes par divers mécanismes de réglementations et de régulation d’ordre professionnel et éthique** contre toute inféodation aux pouvoirs politique et économique ou à quelconque groupe de pression manipulateur, à dessein, du champ médiatique et de la conscience du journaliste;

4. prémunir aussi cette indépendance, et le principe du combat loyal et franc, sur la scène médiatique, **en clarifiant les “règles du jeu” au plan de toute l’“économie de l’information” de ce champ**, sous le sceau de la transparence et du respect des législations qui organisent l’activité dans ce secteur sensible économiquement et politiquement, et en cherchant à en promouvoir la production et le rayonnement au profit du plus large public, c’est-à-dire de tous les publics de la communauté nationale (code d’investissement soutenant la spécialisation, la régionalisation, la diversité des contenus et des langues...);

5. **veiller/aider à la modernisation du secteur, à partir notamment de sa cellule de base, l’entreprise média**, en favorisant continuellement sa mise à jour, non





seulement au plan économique et technologique, mais également au plan des rapports de travail en son sein, particulièrement en ce qui concerne les droits matériels et moraux du journaliste qui doivent se conformer aux valeurs et pratiques démocratiques;

6. veiller/aider à la consolidation des capacités professionnelles des journalistes, en encourageant, par divers mécanismes publics et syndicaux, la formation et le perfectionnement, ce qui est un droit syndical et déontologique dans cette profession;

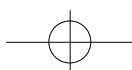
7. encourager la cohésion de la profession, son organisation et son indépendance au plan syndical et politique afin d'en faire un partenaire social pleinement responsable, sans interférences de tiers, de sa participation au projet sociétal soutenu par la majorité : démocratie et développement

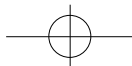
8. parallèlement à des **politiques de mobilisation générale de la société pour l'alphabétisation, la scolarisation et l'informatisation (lutte contre "l'info pauvreté" relativement à l'Internet), appuyer un rayonnement national de la presse et des médias en général dans tout le pays : par le soutien aux projets spécialisés et aux projets régionaux et locaux, introduction structurelle de l'initiation et de l'apprentissage du langage média à l'école (dès le primaire) et dans tous les espaces d'activité de la jeunesse (maisons de la culture, bibliothèques municipales, centres de jeunesse et des sports...).**

Certaines de ces conditions d'environnement interpellent les pouvoirs publics, d'autres interpellent la profession en tant que corps, d'autres encore devraient compter sur des partenariats entre les deux parties, sans oublier l'apport transversal de la "société civile", de tout "activiste démocrate", sur tous ces registres.

Pour idéales qu'elles puissent paraître, ces conditions ne peuvent être reportées, en partie ou en totalité, quant à leur mise en œuvre, si tant est admis le projet démocratique. Sauf que, tenant compte des spécificités du contexte marocain, il y a un préalable à l'éclaircissement du "jeu" global sur la scène publique (politico-médiatique, en l'occurrence) qui s'impose : il est impératif que le parti politique marocain (matrice originelle de la presse et de ses traditions de pratiques, dont le "prêt à penser"), remette à niveau son rôle dans la vie publique, en tant qu'acteur politique, institutionnellement artisan du projet démocratique qui protège et encourage l'acte médiatique libre et démocratique.

Il faut que le parti politique campe, totalement, le rôle qui est le sien dans un tel projet : élaborer un programme de gouvernement, le défendre, en irriguer ses



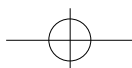


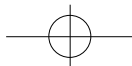
propres structures internes par une dynamique d'action et de communication, en interne et en externe, et surtout qu'il renonce à la prestation floue ou celle qui compte plus sur l'implicite que sur l'explicite. Ce qui est en jeu ici, fondamentalement, est la nécessité pour ce type d'acteurs politiques de se prononcer franchement sur leurs choix quant au régime politique à promouvoir parmi les 32 millions de Marocains : au niveau d'une vision philosophique, d'une idéologie, d'un programme politique de gouvernement, d'une stratégie de communication (dont la presse).

Contrairement au Royaume Uni, à la République française, à l'Empire japonais, à la Fédération indienne, à la Fédération canadienne, à la Fédération brésilienne, à la République américaine, au Royaume espagnol, les partis politiques marocains, surtout les plus critiques, historiquement, à l'endroit du régime monarchique, n'affichent pas résolument et suffisamment leurs choix à cet égard. Hormis des "déclarations finales", conventionnelles à l'occasion de congrès ou de réunions à huis clos d'instances dirigeantes et qui sont en retard d'une guerre, tant elles sont rédigées dans le style hermétique d'allégeance formelle ou protocolaire et plein de messages et de réserves implicites, admis et imposé par le précédent règne de Hassan II, on ne trouve pas d'engagement partisan clair quant au choix de régime depuis.

Majoritairement, les forces démocratiques organisées continuent de se prononcer à partir d'une posture hybride, qui marie l'adhésion totale au régime politique présidant aux destinées du pays à une position d'alternative, à l'opposé totalement de ce régime! Personne ne veut trancher publiquement devant les citoyens : monarchie ou république? Monarchie régnante ou gouvernante? Monarchie parlementaire, "Républicaine" (!), «Présidentielle» (!), "socio-démocrate"... "Citoyenne"...? Ce flou entretenu par l'acteur principal de la politique dans une démocratie, c'est-à-dire le parti politique, se traduit par une absence de véritables combats politiques sur le terrain desquels tout projet démocratique doit être fécondé et pourrait espérer progresser. Ce vide politique est donc vite occupé par le voisin, celui qui a toujours été au Maroc dans une relation de faux jumeau avec le politique: le journaliste. D'où un dernier élément d'explication au phénomène de la substitution du journaliste au politique : le politique, premier artisan/relais de la démocratisation avant le citoyen/électeur libre et avisé, a déserté le vrai combat politique (choix, programmes, activités de persuasion et de recrutement, initiatives politiques, parlementaires, incitations à l'expression et à la création...).

Ceci dit, force est de constater que le nouveau règne de la monarchie a multiplié, de lui-même, les initiatives d'auto clarification, comme s'il anticipait sur des





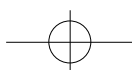
interpellations et des débats politiques fondamentaux que ses adversaires, les partis politiques historiques ou nouveaux, étaient censés déclencher et animer à son annonce sur la scène : “nouveau concept de l’autorité”, mise à plat de l’héritage des graves violations des droits de l’Homme, mise à niveau basique des droits de la moitié du peuple, la femme, des minorités culturelles (Amazigh), “monarchie citoyenne”... Ces initiatives de redéfinition des choix et ambitions du monarque (un programme de gouvernance, en somme), n’ont pas rencontré (pour batailler avec profit) de véritables partenaires/adversaires au même plan de la réflexion et du combat pour le futur...

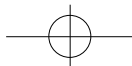
Le pays et son chef étaient, et sont en mesure, de supporter, avec profit pour l’avancée de la démocratie, un tel débat politique entre projets, programmes et visions ...Or, manquent à l’appel la constance, la profondeur, la clarté, la détermination et la communication des alternatives de gouvernance...

Qui s’arrête sérieusement aujourd’hui, parmi les privilégiés lecteurs de presse, sur les éditoriaux de la presse partisane? Pas le lecteur moyen! Par contre, un “éditorial” inséré dans un des récents hebdomadaires dits “indépendants”, a toutes les chances de devenir le sujet vedette de conversation dans les salons politico-médiatiques de Rabat et Casablanca et dans les chancelleries étrangères et leurs prolongements et partenaires à l’extérieur... La “presse de combat” a changé de camp? Oui et non. Oui, formellement, non dans le contenu et quant à son réel impact sur le projet de démocratisation de l’État et de la société.

Pour les multiples raisons et réalités qu’on a longuement expliquées, la presse marocaine actuelle dénonce plus qu’elle ne révèle et dévoile, de sorte qu’on ne peut admettre, valablement, l’hypothèse qu’elle soit en mesure, au vu de ses pratiques en général, de “livrer aux lecteurs les éléments leur permettant de se former un jugement” comme il en est de mise pour la presse dans une démocratie (toujours “en marche” dans tout régime démocratique, si enraciné soit-il). Cette presse est incapable pour des conditions objectives (qu’on a appelées et répertoriées en 8 points comme “conditions d’environnement”) et des conditions endogènes (par la pesanteur du pouvoir économique, avec son lobbying, et la précarité des moyens, du fait, notamment, de l’exigu et pervers marché publicitaire) d’assurer pleinement sa tâche d’information (révéler) qui crédibiliserait davantage sa propension au “combat” dénonciateur, voire “militant”. Elle ne fait forcément, la plupart du temps, qu’effleurer les véritables batailles.

Confinée à user d’imprécision, à se réfugier dans le procès d’intention, à tisser à partir de supputations, voire de rumeurs, sinon d’intox et de « manips », elle





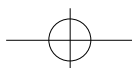
pérennise, malgré elle et quoiqu'elle prétende, la tare historique du kiosque marocain : la domination du commentaire ex nihilo, sans fondements informatifs, sans investigations sérieuses et sources fiables et pertinentes.

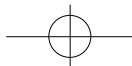
Dans une telle situation, plusieurs sirènes séduisent par le peu d'effort qu'elles exigent et le degré de séduction qu'elles peuvent offrir (grâce aux recettes connues de la titraille racoleuse, de l'irrévérence provocatrice, de l'impertinence systématique à propos de tout et de rien, de l'exploitation de la forme du fait divers pour couvrir l'actualité politique et même pour violer et violenter la réputation et la vie privée des acteurs politiques et, même de simples citoyens...).

A cet égard, il est symptomatique de relever l'engouement de tout nouveau projet de presse à devenir "généraliste", pour se transformer, très vite, en une tribune essentiellement politique. Citons au moins les cas de "l'Économiste" et du "Journal", débarquant au départ dans le kiosque national comme parutions spécialisées (en économie pour le premier, en bourse et finances pour le second), mais qui ont vite mué en "généralistes" et, dans le cas du Journal, en un support dont les efforts et les soins, de forme et de contenu (depuis la couverture, jusqu'aux chroniques et courrier des lecteurs) sont majoritairement consacrés à l'actualité politique (il y a aussi l'exemple d'un titre initialement local - "Al bidaoui" - qui s'est rendu finalement aux sirènes fascinantes d'un titre national cherchant matière à scandales dans la faune politique du pays).

Au plan professionnel, dans une telle situation, il est inévitable, non seulement que la dénonciation (commentaire) l'emporte sur la révélation (information) et donc réduise de "l'aide au jugement libre" du lecteur, mais aussi que le "journalisme de qualité" (promotionnel et respectueux pour l'intelligence et la dignité du lecteur/citoyen), n'arrive pas à émerger dans ce kiosque de plus en plus débordant d'"éditoriaux" au rabais (une véritable "période de soldes" pour le commentaire politique et l'éditorial de prise de position)... Tout rédacteur devient éditorialiste ou chroniqueur politique, toute parution s'invente son propre "militantisme" et son propre "combat" de presse "libre et indépendante"!

Une simple alerte, qui peut être «fondée» sur une rumeur, sur une intox, ou une simple dénonciation - sur la base d'une suspicion ou d'un malentendu - deviennent matières à éditorial. Ceci ne doit pas minimiser le rôle de dénonciation que peut jouer la presse et qui est fort souhaitable en démocratie, mais pour cela il y a des règles professionnelles et même des "recettes" de métier... Comme pour le traitement des sources, c'est connu, des règles professionnelles permettent d'utiliser

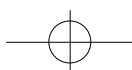


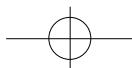


même des sources peu fiables selon une hiérarchie et des techniques rédactionnelles bien précises (“sources officieuses”, source “digne de foi”, source “proche” de...) ou d'utiliser, à bon escient, le conditionnel, d'observer des réserves dans la titraille, de maîtriser des techniques précises pour exploiter pertinemment des citations etc.). Donc, en deçà de l'investigation requise, ou quand celle-ci s'avère impossible (du fait de sources muettes ou rétrogrades par rapport à la liberté de la presse), il y a toujours des moyens professionnels et déontologiques, admis et défendus mondialement, pour user dignement et efficacement de la dénonciation.

Car, si on est décidé, comme pays, comme acteurs politiques et surtout comme médias et journalistes, à dépasser l'étape de la “rédaction littéraire” des commentaires ex nihilo, qu'ils soient “militants” ou “laudateurs”, à éviter la propagande et les pamphlets qui l'abreuvent, ou le commerce forain de tabloïds à rumeurs et à scandales qui violent les libertés et les droits de tiers, afin de passer à une étape qui donnerait une part du pouvoir (un “4ème”?) à la presse dans la construction de la démocratie, il nous faut parler sérieusement du professionnalisme propre à ce métier. Sans pour autant oublier les autres conditions d'”environnement” à réunir et à réaliser. Car le journalisme devient sophistiqué et précis dans ses techniques, ses règles et ses conduites, quand il s'inscrit dans le projet d'une démocratie. Et désormais, il est révolu le temps où le peu de “savoir-faire” nécessaire à la rédaction d'une presse d'opinion ou une presse de simples faits divers, était accessible à quiconque “formé (ou rencontré) sur le tas”.

Maintenant, seul l'apprentissage sur un banc d'école, à la base, et continuellement sur un pupitre de perfectionnement et de formation continue au sein de l'entreprise, peuvent garantir l'acquisition et l'aiguïsement des capacités professionnelles requises pour une presse démocratique et pour la démocratie. Et cette “culture professionnelle” du métier ne se développerait que si le journaliste y adhère et veille à son développement, et que si elle est portée et défendue, organisationnellement (syndicalement) par tout le corps de la corporation. Autrement, il nous faudrait croire que l'«An Un» du professionnalisme, pour un journalisme en démocratie, ne s'est pas encore fait annoncer dans notre kiosque national..!

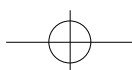


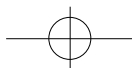


Etude sur "le Journal Hebdomadaire" - année 2005

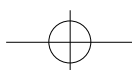
Réalisée par H. Rachik & M. El Ayadi

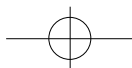
N°	Dates	Photo	Couverture de couverture	Dossier (décryptage)	Edito	Interview	Autres	
							Thème	Iconographie
189	1 jan.	Le trône	- Que fait Roi	- Quel Maroc en 2007 ?	- La monarchie marocaine est-elle éternelle	- Anas Alami (banquier) - Bendourou (Pr. constitutionnaliste)	- Les hommes d'influence - La loi sur les partis - Le Sahara - Les années de plomb - Les islamistes - ONA - Les mouvements de contestation	Mohammed VI D. Benzekri H. Mandari A. Lemrabet Saâd Bendidi Mounir Majidi M. Yazghi D. Sahel A. Himma Laânigri S. Othmani Sassi Moulay Hicham Hassan Kittani M. Ramid D. Basri Hosni Ben Slimane Abdelaziz(POLIS-ARIO) Eassi Fihri Meziane Belfqih Fadel Benaïch Eayçal Laâraïchi Nabil Ben Abdellah Ahizon Sajid
191	15 jan.	Mandari	La vidéo de Mandari	Le testament de Mandari	La monarchie	- Ali Lemrabet - Driss Basri	- PID - la presse et le pouvoir - Le parlement - ONA - Basri - Police et services - Jettou - Les partis politiques - TV - CIH	Mohammed VI D. Jettou H. Mandari Saad Bendidi Mounir Majidi Laânigri S. Othmani M. Ramid D. Basri Oualalou





192	22 jan.	- Roi - D Basri - Fatiha Basri	Basri piégé	Le casse tête Basri	La monarchie	- Ahmed Snousi (Bziz) - Mohamed Aouadi (avocat)	- La presse et le pouvoir - Le Roi - Lemrabet - Sahara - Le sexisme - Islamisme - Les années de plomb	Mohammed VI Hassan II Othman Benjelloun A. Lemrabet Bziz D. Basri Abdelaziz (POLISARIO)
193	29 jan.	Le Roi avec Qandili	L'affaire Qandili	A qui appartient Squirat	Le contrat social : (les entrepreneurs)	- Hassan Serrat (PJD) - François Martinet Qandili	- Banque Al Maghreb - La monarchie - Sahara - Les mouvements de contestation - Les années de plomb - Mandari - Moulay Hicham - Basri - PJD - La torture - CIH - Maroc TELECOM	Mohammed VI Benzekri Mandari Sahel Himma Basri Othman Benjelloun Abdellatif Jouahri
195	12 fév.	Cheikh Hamza et Cheikh Yassin	Le duel des messies	La Boutchichiya	Quand la Boutchichiya fait de la politique	- Abdellatif Zehrach (avocat) - Abdelwahed Moutawakkil (Adl)	- Les Marocains de Guantanamo - Le terrorisme - La police et les services - Les années de plomb - La torture - Basri - Lemrabet - Bziz - Mandari - Le PJD - BAD	Mohammed VI Hassan II Abdessalm Yassin Cheikh Hamza Mandari Hrezni Abdelhamid Amin Basri Bziz Nabil Ben Abdellah Al Gahs
197	26 fév.	Requête RPG7	Vol d'armes : affaire qui agite l'armée	Vol d'arme	L'armée	- Mohammed Selhami (journaliste) - Mohammed Ghomari	- Police et services - Terrorisme - Basri - Jettou - Grève des	Yazghi Mansouri Jettou

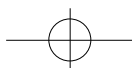


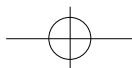


Les cahiers bleus n° 5 - 2006

Presse écrite et transition

						(Pr. Sc. Po) - Mohamed Amal Guedira (agence du Nord)	détenus salafistes - Al-Hoceima - La Moudawwana - ANRT - ONA	Hosni Ben Slimane Bouzoubaa Bendidi
198	5 mars	Driss Jettou	Les mirages du «Jihad» économique	Economie	La corruption	Thami Khiyari	- Monarchie - PJD - Les droits des femmes - USFP - FFD - IRCAM - Les années de plomb - La violence conjugale	Mohammed VI Jettou Ramid Bouzoubaa Oualalou Driss yazami Al Gahs
199	12 mars	Majidi	Majidi dans le bourbier	Sahara	Collusion affaire et pouvoir	Nabil ben Abdellah	- La torture - La loi sur les partis - Sahara - La torture - La drogue - PJD - Basri - La presse - Maroc TELECOM	Mohammed VI Mounir Majidi Jettou Ahizone Abbas El Fassi Abdelaziz Nabil Ben Abdellah Tamek
200	19 mars	Le général Ben Sliman	Que sait ben Slimane ? (l'affaire ben Barka)	Affaire ben Barka	Affaire ben Barka	- Ben Jamin Stora - Antoine Lopez	- La police et les services - Les années de plomb - Sahara - HACA - La presse et le pouvoir - Lemrabet - Jettou - Moulay Hicham - Les enfants toxico - Wafa BANK	Hassan II Yazghi Hosni Ben Slimane Jettou
		Allal Fassi, Ben Barka,					- Les années de plomb - Le terrorisme - RNI	Saad Bendidi Oualalou Othmani

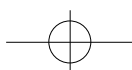


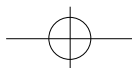


Les cahiers bleus n° 5 - 2006

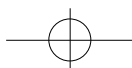
Presse écrite et transition

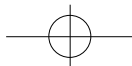
202	2 avril	Khatabi, Wazzani, Larbi Alawi	Le panthéon du Maroc	Le panthéon du Maroc	La classe politique	Fathi Jamal (Sport)	- PJD - La violence contre les femmes - ONA	Basri Daddach Abdelaziz Eayçal Laâraichi Osman
203	9 avril	Le Roi	Les limites du Roi sauveur	La bombe de la misère	Le mythe du Roi sauveur	- Tarik Ramadan - Abdelkadar Amara (PJD)	- Le terrorisme - Lemrabet - Drogue - La misère - La monarchie - La gauche - ADM	-Mohammed VI -Lemrabet -Yazghi
204	16 avr.	Ali Lemrabet	Presse et pouvoir	Affaire Lemrabet	Sahara	Francis Fukuyama	- La presse et le pouvoir - Drogue - Rapport PNUD - USFP-Istiqlal - Aller mondialistes marocains - Les années de plomb	Mohammed VI Bouzoubaa Benzekri Zolikha Lemrabet Yazghi Abbas El Fassi Tamek Abdelaziz Driss Yazami
205	23 avr.	Le Roi	La maison royale	La maison royale	Désacraliser l'ONA	- Omar Bendourou (Pr. constitutionnel) - Brahim El Hajjam (ONG sahraoui) - Mohammed Boussaïd (ministre)	- Sahara - Lemrabet - La presse et le pouvoir - Les hommes du pouvoir - La réforme de la constitution - Les fonctionnaires fantômes - ONA	Mohammed VI Hassan II Lemrabet Abbas El Fassi Mounir Majidi Rochdi Chraïbi Yazghi Sahel Himma Laânigri Sassi O. Benjelloun Ramid, Abdelaziz
206	30 Avr.	Femme sahraoui	Sahara : la rébellion	Sahara	Sahara	- Antoine Sfeir - Mohamed Dadache	- Mandari - Palais - Les années de plomb - USFP-Istiqlal - PJD	Mandari Bouzoubaa Nadia Yassine Jettou Sajed Dadach Sahel Abbas El Fassi Al Gahs





209	21 mai	Un juif marocain	L'héritage juif	Les juifs marocains	La torture	Abdelhamid Amine	<ul style="list-style-type: none"> - Sahara - Le Roi - Le terrorisme - La grève des prisonniers salafistes - Lemrabet - Jettou - La torture - La police et les service - Cybercafés - COMANAV 	Mohammed VI Jettou Amine Lemrabet Sassi Abdelaziz
210	28 mai	Le Roi Le parlement	Où va t-il (le Roi) Que font-ils (les parlementaires)	Où va le Roi ? Que font les élus ?	La monarchie	<ul style="list-style-type: none"> - Catherine De Wenden (spécialiste migration) - Myriam Catusse (chercheuse) 	<ul style="list-style-type: none"> - Les salafistes - Partis politiques - Troubles au Sahara - Manifestation de contestation - Drogue - Terrorisme - Moulay Hicham - Les salafistes - Jettou - La pauvreté - La bourse - L'immigration 	Jettou Tamek Abou Hafs Yassine Mansouri Yazghi Sahel Bouzoubaa
211	4 juin	manifestation	Les foyers de la fronde	Les manifestations contestataires	Sahara	<ul style="list-style-type: none"> - Omar Lemallam (AMDH) - Mustafa Bouazz (GSU) 	<ul style="list-style-type: none"> - La monarchie - Jettou - Al-Hoceima - La police et les services - Al Adl Wa al Ihsan 	Jettou Bouzoubaa Himma Abdelaziz
212	11 juin	Le Roi	La monarchie ? Oui, mais...	La monarchie	La monarchie	Abdellatif Zine	<ul style="list-style-type: none"> - Les années de plomb - Al Adl Wa Al Ihsan - La réforme de la constitution - Les partis politiques - PJD - USFP - Sahara - Le pouvoir et la 	Mohammed VI Yazghi Oualalou Othmani Sassi Ramid Othmani - Abdessalam Yassine - Nadia Yassine





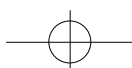
Les cahiers bleus n° 5 - 2006

Presse écrite et transition

							presse - La torture - La police et les services	Basri Al Gahs Salah Ouadie
213	18 juin	Nadia Yassine	La fille du cheikh et le grand Satan	La fille du cheikh et le grand Satan	Quel contrat (contre l'appel citoyen)	Mustapha Antara (journaliste)	- Le textile - La monarchie - Le pouvoir et presse - Le terrorisme - La police et les services - PJD - Lemrabet - USFP - Les années de plomb - Les sponsors et le sport	Lemrabet Hrezni Yazghi Nadia Yassine Moulay Hicham Othmani

Fréquence des thèmes

Rubriques / Thèmes	Couverture	Dossiers	Edito	Autres	Total
La monarchie	7	6	7	8	28
Sahara	2	3	3	9	17
Les islamistes	2	1		9	12
Les années de plomb				10	10
Les partis politiques (sauf PJD)				9	9
La police et les services				8	8
La presse et le pouvoir	1	1		6	8
Les mouvements de Contestation	2	1		3	6
La torture			1	5	6
Le 1er ministre	1			4	5
Basri				5	5
ONA				5	5
L'armée	1	1	1		3



Iconographie

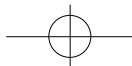
La photo	La couverture	Les pages internes	Total
Mohammed VI	6	12	18
Driss Jettou	1	8	9
Abdelaziz (POLISARIO)		8	8
Mohammed Yazghi		8	8
Driss Basri		7	7
Ali Lemrabet	1	6	7
Hicham Mandari	1	5	6
Mounir Majidi	1	4	5
Mustapha Sahel		5	5
Saâddine Othmani		5	5
Mohamed Bouzoubaa		5	5
Mustapha Ramid		5	5
Hassan II		4	4
Ali himma		4	4
Mohamed Sassi		4	4
Mohamed Al Gahs		4	4
Fathallah Oualalou		4	4
Saâd Bendidi		3	3
Hosni Ben Slimane		3	3
Hmidou Laanigri		3	3
Tamek		3	3
Othman Benjelloun		3	3
Abbas El Fassi		3	3
Nadia Yassine	1	2	3
Abdessalam Yassine, Benzekri, Moulay Hicham, Dadach, Bziz, Fayçal Laaraichi, Nabil Benabdallah, Ahizon, Sajid, Herezni, Driss Yazami		2	2
Abdelatif Jouahri, Cheikh Hamza, Yassine, Mansouri, Fadel Benaïch, Meziane Belfqih, Fassi Fihri, Hassan Kittani, Ahmed Osman, Zolikha Nasri, Rochdi Chraïbi, Salah Ouadïe	1		1

Analyse de contenu simplifiée :**Matière § contenu observés :**

- L'iconographie
- La couverture
- Décryptage (le dossier)
- Editorial
- Périscope Maroc
- Chronique
- Le bloc notes

l'unité d'enregistrement : le thème

l'unité de numération : la fréquence (nombre de fois)



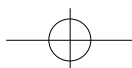
La Note de Synthèse

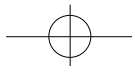
La constitution d'un espace public est présentée comme le moment indispensable à l'exercice de la citoyenneté et de la raison critique. Dans cette vision idéale, la presse veille à conserver son indépendance car elle représente la conscience nationale et exprime l'opinion publique. En réalité, l'apparition de la presse est liée au développement du capitalisme et à l'émergence d'une bourgeoisie cherchant à défendre ses intérêts et à influencer sur la prise de décision politique (Habermas).

La réflexion sur le cas de la presse au Maroc oscille également entre les deux points de vue, normatif et réaliste. La multiplication des titres «indépendants» depuis la fin des années 1990 et le changement de ton à l'égard du Roi sont perçus comme les meilleurs indicateurs de la «transition démocratique» et de l'accès de la société civile à l'âge adulte. Cette presse s'institue en porte-parole des Marocains «éclairés» et prétend canaliser les aspirations démocratiques. Or cette nouvelle donne soulève deux types de problèmes relatifs au rôle de la presse et à son indépendance. D'une part, elle tend à s'ériger en quatrième pouvoir alors que sa vocation première est l'information. Elle concurrence les acteurs politiques dans la représentation de l'opinion et cherche à influencer sur la décision publique en ignorant les canaux constitutionnels et institutionnels. D'autre part, les conditions d'exercice de la profession et son mode de financement ne permettent pas de conclure à une véritable indépendance.

Les membres du Cercle d'analyse politique ont soumis ces différentes assertions à un examen critique. En sondant les couvertures de plusieurs journaux et les thèmes abordés, en étudiant les messages des éditoriaux et leur tonalité, et en dévoilant les conditions d'exercice de la profession, ils nous livrent des analyses nuancées.

Les journaux non partisans exercent simultanément deux fonctions : informer le citoyen et critiquer le pouvoir. Ils donnent à l'homme éclairé les éléments nécessaires à l'exercice de son jugement et à l'action politique. C'est à lui de décider, en dernier ressort, des actions à entreprendre dans le cadre des institutions existantes : Parlement, partis politiques, syndicats... Le paradoxe est que, parfois, ces supports de presse contribuent à la dépolitisation. Les sondages effectués sur deux hebdomadaires révèlent la grande fréquence des sujets liés à la monarchie et aux appareils de sécurité. Les éditoriaux et les thèmes abordés accréditent l'idée que seules les actions de ces derniers sont dignes d'intérêt, et accentuent le sentiment





d'impuissance dans un contexte où la classe politique ne jouit plus la confiance de la population.

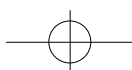
Les responsables de ces journaux pensent impulser le changement par le haut en s'adressant directement au Roi. Ils cherchent à peser dans la prise de décision en espérant que le Chef de l'Etat, dans un sursaut salutaire, agira conformément à leurs conseils éclairés. Ils tendent à se substituer aux corps représentatifs, souvent évoqués avec dénigrement. Pendant plus d'une année après la fin du règne de Hassan II, les éditoriaux déploraient la vacance du pouvoir et réclamaient une monarchie forte.

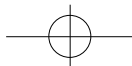
En fait, une telle situation s'explique en partie par les changements intervenus dans le champ médiatique marocain. Depuis les années 1960, un duopole Etat/partis se partage le marché de la presse. La liberté d'expression est soumise à des calculs politiques et à un accord tacite : les partis existent et s'expriment tant qu'ils s'autocensurent et que le Roi et ses intérêts sont hors d'atteinte. Plusieurs fois, l'Etat a recours aux interdictions pour rappeler aux protagonistes les règles du jeu. Dans le même temps, il apporte un soutien financier aux journaux des partis et prend en charge une grande partie des frais de fonctionnement.

L'arrivée au pouvoir de la gauche et le changement de règne rend caduque cet échange de bons procédés et de nouveaux entrepreneurs, profitant de la libéralisation économique et politique investissent le marché de la presse. Ils usent de la liberté de ton qui leur est offerte pour concurrencer sans peine la presse partisane en crise et s'instituer en conseillers du Prince.

Si l'évocation des problèmes du pays entretient le sentiment que le changement est à l'œuvre, certains journaux n'hésitent pas à jouer la provocation. La transgression des tabous et la pleine jouissance de la liberté d'expression deviennent une fin en soi et la preuve que le nouveau règne est libéral (ou non). A l'inverse, une frange des journalistes et des hommes politiques pensent qu'une telle liberté de ton risque de bloquer la transition démocratique et de favoriser les courants extrémistes.

Le Roi n'est plus perçu comme une personne sacrée. On lui refuse le rôle d'arbitre à l'écart du jeu politique et on lui demande de prendre des positions claires et tranchées. On projette sur Mohammed VI une image idéale, celle d'un monarque démocratique, ouvert au débat et dont l'autorité ne pâtit pas de la critique. Cependant, il existe une différence nette entre la presse francophone et arabophone : celle-là oscille entre la posture irrévérencieuse et courtisane tandis que celle-ci est plus soucieuse de la critique institutionnelle.



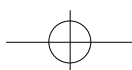


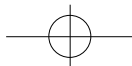
Par ailleurs, la transgression des tabous répond également à des motifs commerciaux. Revenir sur les années de plomb ou «faire la une» sur la monarchie peut faire croître les ventes de manière significative. Dans un contexte où le nombre de lecteurs est limité, la survie financière des principaux titres dépend également des pages publicitaires qu'ils vendent aux mêmes grandes entreprises.

Les journaux créés à la fin des années 1990, non affiliés à des partis politiques, ne sont pas pour autant totalement indépendants. Ils servent également à défendre des intérêts car de nombreux entrepreneurs ont profité de la libéralisation pour investir dans des publications à vocation économique -devenues généralistes par la suite-, et la composition de leur capital ainsi que le mode de financement ne sont pas toujours transparents.

Malgré une plus grande professionnalisation et le rôle croissant joué par les journalistes qualifiés au détriment des militants et des bénévoles, le journalisme a des difficultés à s'organiser et à instituer un système de contrôle interne. La déontologie n'est pas clairement énoncée et on constate de nombreux manquements aux règles élémentaires du journalisme (plagiat, diffamation, atteintes à la vie privée, droit d'image...); de grandes inégalités persistent en matière de rémunération des journalistes, particulièrement entre presse francophone et arabophone.

Youssef Belal





Publications

«Les cahiers bleus» :

1. «La Révision Constitutionnelle : un vrai faux débat.» n°1 (Sept 2004).
2. «La réalité du pluralisme au Maroc». n°2 (Déc. 2004)
3. «Etat, Monarchie et religion». n°3 (Fév. 2005).
4. «Régulation et Etat de droit» n°4 (Avril 2005)
5. «Presse écrite et transition» n°5 (Mars 2006)
6. «Libre échange, démantèlement et politique de voisinage». (prochain numéro)

